CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

perspectives|sts

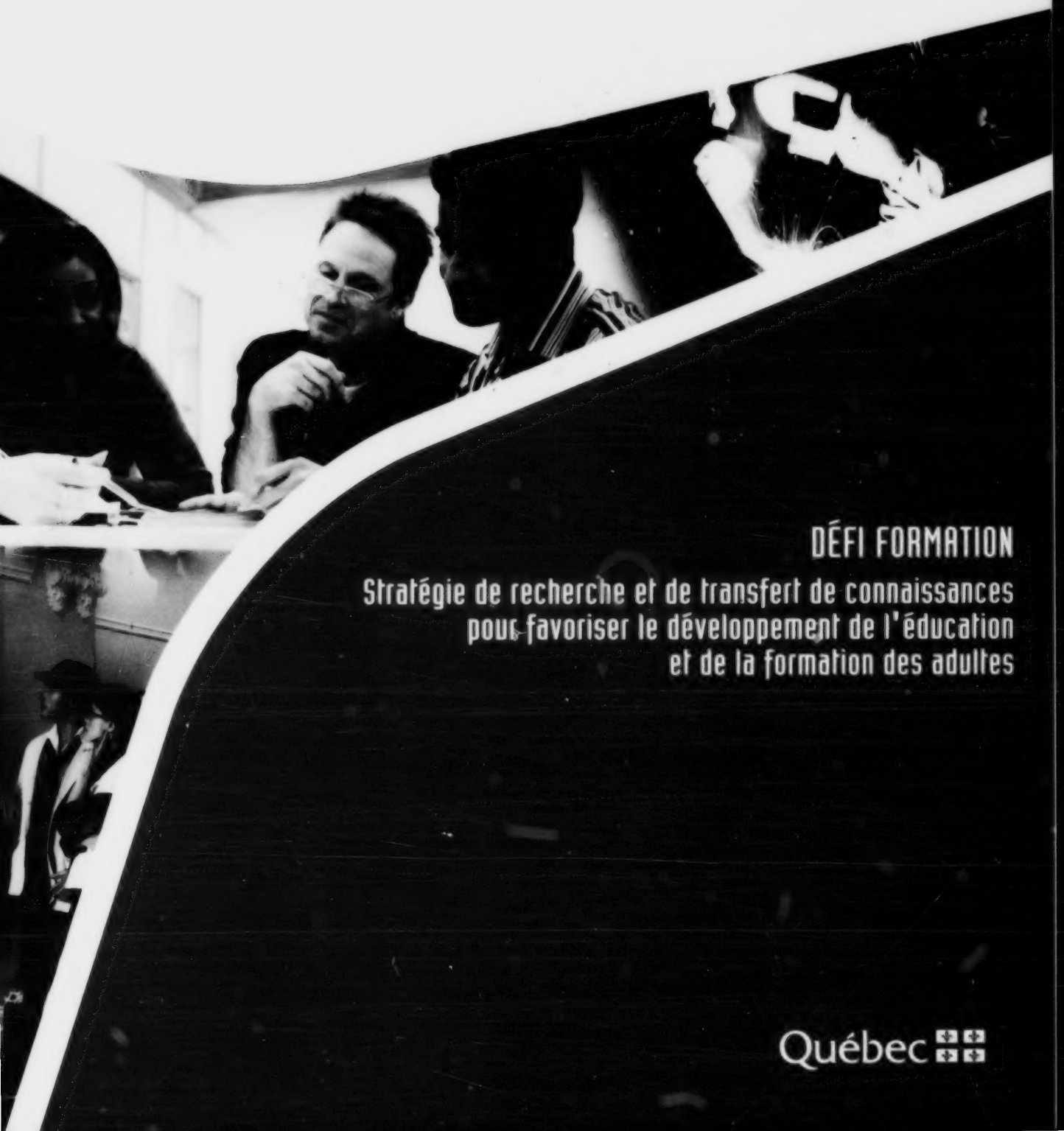

DÉFI FORMATION

Stratégie de recherche et de transfert de connaissances pour favoriser le développement de l'éducation et de la formation des adultes

Québec

DÉFI « Formation »

Stratégie de recherche et de transfert de connaissances pour favoriser le développement de l'éducation et de la formation des adultes

Perspectives STS

2009

Cette publication a été éditée par le
Conseil de la science et de la technologie
1200, route de l'Église, bureau 3.44
3e étage
Québec (Québec) G1V 4Z2
Téléphone : 418 644-1165
Télécopie : 418 646-0920

Ce document est accessible sur le site Web du
Conseil de la science et de la technologie
http://www.cst.gouv.qc.ca

Recherche et rédaction
Lise Santerre
Collaboration à la recherche : Marie-Aude Bergeron

Coordination des communications
Katerine Hamel
Agente d'information

Mise en pages
Catherine Moreau

Conception graphique de la page couverture
Bleu Outremer

Révision linguistique
Le Graphe

Dépôt légal : 1er trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-54935-2

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.

© Gouvernement du Québec 2009

Note

Le Conseil de la science et de la technologie est heureux de publier ce document de stratégie, produit dans le cadre de la phase II du projet *Perspectives STS*[1].

Ce document est le résultat des travaux d'un comité de pilotage, formé essentiellement de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche. Les membres du comité ont été nommés par le Conseil et par ses partenaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil supérieur de l'éducation et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Le comité de pilotage a reçu le mandat d'élaborer une stratégie de recherche et de transfert de connaissances pouvant aider à relever un des grands défis socioéconomiques du Québec, celui de l'accès pour toutes et tous à une formation de qualité.

Tout au long de cette opération, le rôle du Conseil et de ses partenaires a consisté à faciliter le processus. Le secrétariat du Conseil a notamment mis à la disposition du comité une ressource professionnelle pour le travail de recherche et de rédaction ainsi que pour en assurer les fonctions logistiques.

Il est important de préciser que le contenu de la stratégie, y compris les actions qui y sont recommandées, relève de l'entière responsabilité du comité de pilotage. Cette ligne de conduite est conforme à l'esprit du projet *Perspectives STS* qui, depuis ses tout débuts et à chacune de ses étapes, laisse aux acteurs concernés toute latitude pour décider entre eux de leurs choix. Ainsi, ni le Conseil lui-même ni le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, qui a soutenu financièrement le projet *Perspectives STS* dans son ensemble, n'ont participé à l'élaboration du contenu. Il convient également de noter que les recommandations émises par le comité de pilotage ne constituent pas à ce stade des engagements pris par le gouvernement.

Le Conseil souhaite que le document de stratégie connaisse toute la diffusion et ait tout l'impact qu'il mérite.

---

1 Pour toute information sur le projet *Perspectives STS*, on est prié de consulter le site Web du Conseil à l'adresse www.cst.gouv.qc.ca.

Résumé

Contexte et élaboration de la stratégie

L'élaboration de la présente stratégie de recherche et de transfert de connaissances pour favoriser le développement de l'éducation et de la formation des adultes s'inscrit dans la phase II du projet *Perspectives STS* (science, technologie, société). Ce projet, de nature prospective, a été lancé en 2003. Il comprend plusieurs étapes de consultation et vise à déterminer la demande sociale de nouveaux savoirs qui permettront de relever certains défis socioéconomiques majeurs auxquels le Québec devra faire face dans les deux prochaines décennies. L'accès pour toutes et tous à une formation de haute qualité constitue l'un des sept défis retenus au terme de la phase I du projet *Perspectives STS*.

Démarche du comité de pilotage

Au départ, les partenaires de la démarche, qui sont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil supérieur de l'éducation, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ainsi que le Conseil de la science et de la technologie, ont été appelés à circonscrire le champ à couvrir. Ils ont choisi de faire porter la stratégie sur l'éducation et la formation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Ces espaces de formation soulèvent des enjeux importants pour les années à venir, tant du point de vue de l'élargissement des pratiques d'apprentissage dans la population que de celui de l'amélioration des moyens de formation.

À l'automne 2007, un comité de pilotage, composé à parts égales de chercheurs et de représentants des milieux utilisateurs, a été mis sur pied. Les représentants des partenaires y ont participé à titre d'observateurs. Les travaux du comité se sont déroulés jusqu'en octobre 2008. Une consultation en fin de parcours a permis de valider les choix arrêtés, tout en apportant des précisions utiles.

Au cours de sa démarche, le comité de pilotage a été amené à décrire le défi de l'éducation et de la formation des adultes en donnant de ce thème une définition très large, inspirée de l'approche de l'Unesco. L'éducation et la formation des adultes sont conçues ici comme une voie d'accès à un développement social et humain plus harmonieux. Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, l'éducation et la formation se veulent une construction continue des personnes, de leur savoir et de leurs capacités, de leurs facultés de jugement et d'action. Elles touchent donc tous les espaces et les modes d'apprentissage, et tous les savoirs.

Le comité de pilotage a ensuite souligné l'importance que l'éducation et la formation des adultes présentent pour la société québécoise. Malgré les pressions en faveur de l'élargissement des pratiques dans le cadre de la construction d'une véritable société du savoir, on constate que la culture de la formation reste insuffisamment développée chez

les individus comme dans les organisations. À travers le document proposé, le comité montre quelle peut être la contribution de la recherche, tant dans la compréhension des problèmes qui se posent à cet égard que dans l'élaboration de solutions efficaces.

Afin de dégager les forces et les faiblesses du champ de l'éducation et de la formation des adultes, le comité a commencé par brosser un état des connaissances sur la question, puis il a dressé un inventaire des chercheurs, des organismes de recherche et des intervenants actifs en matière de transfert. À partir de ce diagnostic, le comité avait pour mandat de déterminer les besoins de recherche, les objectifs à viser et les actions stratégiques à mener afin de les atteindre.

Diagnostic sur l'état de la recherche

L'analyse du développement de la recherche en éducation et en formation des adultes met en évidence le fait qu'il s'agit d'un champ d'études plus ou moins bien organisé. On constate, en effet, que ce domaine de recherche demeure largement sous-financé, malgré la reconnaissance politique de l'apprentissage tout au long de la vie, les investissements publics et privés massifs réalisés au Québec depuis deux décennies pour accroître la participation des adultes et le train de mesures publiques mises en place.

Quelques dispositifs de soutien, dont le Programme de subvention à la recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (PSRA), ont eu des effets structurants sur le domaine de recherche ciblé. Ces initiatives demeurent cependant insuffisantes. Il existe un bon bassin de chercheurs et quelques regroupements qui consacrent l'essentiel de leur travail à l'éducation et à la formation des adultes, mais ces spécialistes du domaine restent dispersés. Le manque de départements universitaires organisés spécifiquement autour de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que l'absence de programmes qui prépareraient les étudiants à la recherche dans ce domaine sont des facteurs qui pèsent de tout leur poids dans la faible structuration du champ.

Au chapitre du transfert et de la valorisation, le diagnostic posé par le Conseil supérieur de l'éducation en 2006 sur le manque de synergie entre recherche et pratique est toujours d'actualité. Il s'applique fort bien, semble-t-il, au segment de l'éducation et de la formation des adultes. Une dizaine d'intervenants à peine (organismes, centre de documentation, associations, etc.) contribuent à faciliter les échanges de connaissances sur l'une ou l'autre des thématiques que ce champ recouvre.

Objectifs et composantes de la stratégie

La stratégie proposée par le comité de pilotage s'étend sur une dizaine d'années et comporte six objectifs visant à mieux structurer le champ de la recherche et du transfert en éducation et en formation des adultes.

Le premier objectif vise à renforcer la recherche sur quatre thématiques à fort potentiel d'impact par le moyen d'un programme d'action concertée. Ces thématiques n'ont pas été suffisamment couvertes jusqu'à présent et une augmentation de la capacité de recherche permettrait de constituer un corpus de connaissances dont chercheurs, praticiens et décideurs pourraient se servir pour améliorer leurs interventions. Ces thématiques, à partir desquelles des orientations de recherche ont été précisées dans le document, sont les suivantes :

- le rapport aux savoirs dans la société;
- la participation et les parcours de formation;
- l'offre en matière de formation et son articulation à la demande;
- la reconnaissance des acquis et des compétences.

Le deuxième objectif est d'encourager les chercheurs à recourir à une diversité d'approches méthodologiques, tant qualitatives que quantitatives, suivant la nature des investigations requises, certaines étant plus lourdes et coûteuses que d'autres. Le troisième objectif propose d'exploiter de façon plus systématique les banques de données existantes et de créer de nouvelles banques en réponse à des besoins particuliers. Le quatrième objectif s'intéresse au soutien à la relève, dont l'intégration au marché du travail pose problème.

Les deux autres objectifs se rapportent à l'organisation des activités de recherche et de transfert. Le cinquième objectif vise à se donner des moyens supplémentaires qui contribueraient à la structuration de la recherche : création de postes de professeurs-chercheurs et de programmes universitaires spécifiquement consacrés à l'éducation et à la formation des adultes et mise en place d'une instance chargée d'organiser le développement de la capacité de recherche sur la question. Cette instance, dont la forme reste à déterminer, pourrait être rattachée à une université. Elle serait dirigée par un conseil de gestion ou un conseil d'orientation réunissant les différents groupes d'acteurs intéressés.

Gérée en collégialité, cette instance disposerait de toute l'autonomie qu'il faut pour guider la recherche et exercerait le leadership nécessaire à l'avancement des travaux. Elle en serait également redevable auprès des partenaires financiers. Elle favoriserait la concertation autour de besoins de recherche communs, encouragerait la réflexion interdisciplinaire, faciliterait la circulation des flux de connaissances et permettrait un meilleur partage des données.

Enfin, le sixième objectif vise à améliorer le transfert de connaissances. Il met l'accent sur le nécessaire resserrement des liens entre la recherche, les milieux de l'enseignement universitaire, les milieux de pratique et les décideurs par la création d'un forum d'échange entre les intervenants de ces différents milieux. Ce forum, qui fonctionnerait en lien étroit avec l'instance responsable de l'organisation de la recherche, faciliterait le dialogue entre chercheurs, praticiens et décideurs. Il aurait pour mandat de rassembler, de faire connaître et de diffuser adéquatement les travaux de recherche, tout comme

les pratiques innovantes les plus efficaces. Le réseautage, par des moyens virtuels ou non, et la tenue d'une rencontre annuelle permettraient de briser l'isolement entre les acteurs.

Déploiement et financement de la stratégie

Le comité de pilotage estime les besoins d'un programme de soutien à la recherche à deux millions de dollars par année, y compris une provision pour la mission de transfert. En outre, une somme annuelle minimale de 50 000 $ devrait être consacrée au fonctionnement du forum d'échange.

Pour ce qui est du déploiement de la stratégie, le comité suggère que les partenaires concernés par le financement suscitent la participation d'autres bailleurs de fonds afin de mettre en œuvre, en premier lieu, l'action concertée et le forum d'échange. Quant à l'instance responsable de l'organisation de la recherche, elle pourrait être créée dans un deuxième temps. Le tableau synthèse des objectifs et des actions stratégiques proposés par le comité de pilotage est présenté à l'annexe 1.

Table des matières

Introduction **1**

1 Mise en contexte **1**

1.1 Rappel du projet *Perspectives STS* 1

1.2 La pertinence sociale du thème 3

1.3 L'éducation et la formation des adultes : un défi de société 3

1.4 La situation au Québec 4

1.5 Circonscrire le thème de l'éducation et de la formation des adultes 6

1.6 L'apport de la recherche 7

2 La situation de la recherche **8**

2.1 Un champ de recherche peu structuré 9

2.2 Des bases de données nombreuses, mais sous-exploitées 11

2.3 Quelques dispositifs de soutien à la recherche 12

2.4 Un soutien financier qui reste faible 14

3 La situation du transfert et de la valorisation **15**

3.1 Une synergie encore trop faible entre recherche et pratique 15

4 Les objectifs de la stratégie **17**

Objectif 1 Renforcer la recherche sur quatre thématiques à fort potentiel d'impact 17

Objectif 2 Recourir à une diversité d'approches méthodologiques 28

Objectif 3 Mieux exploiter les banques de données existantes et en développer de nouvelles 30

Objectif 4 Apporter un soutien à la relève 32

Objectif 5 Se donner des moyens de structurer le champ de la recherche 33

Objectif 6 Resserrer les liens entre la recherche, les milieux de l'enseignement universitaire, les milieux de pratique et les décideurs 36

5 Le déploiement et le financement de la stratégie **38**

Annexe 1 Tableau synthèse des objectifs et des actions stratégiques **41**

Annexe 2 Membres du comité de pilotage **45**

Introduction

La présente stratégie porte sur l'éducation et la formation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie[2]. Cette approche conçoit l'acte d'apprendre comme un moyen de construction de l'individu, de ses capacités et du lien social.

Dans le cadre de cette vision très large, celle d'un projet éducatif globalisant, quatre thématiques de recherche ont été retenues. Elles sont autant de portes d'entrée pour aborder la question de l'éducation et de la formation des adultes. Ces thématiques sont celles au regard desquelles des besoins de connaissances nouvelles ont été cernés : le rapport aux savoirs dans la société, la participation et les parcours de formation, l'offre en matière de formation et la reconnaissance des acquis et des compétences.

Les objectifs de recherche et de transfert à atteindre, de même que les moyens proposés par la stratégie à ces fins, ont été déterminés en tenant compte de l'état d'avancement des connaissances et des capacités de recherche dont le Québec dispose. Ces choix sont définis en prenant également en considération les lois, politiques et plans d'action en vigueur ainsi que les nombreuses mesures que le Québec a mises en place en matière d'éducation et de formation des adultes.

La stratégie de recherche et de transfert de connaissances destinée à favoriser le développement de l'éducation et de la formation des adultes vise à mieux comprendre les enjeux et les difficultés qui entourent ce grand défi pour les années qui viennent dans le but de nourrir l'action et de contribuer à l'élaboration de solutions appropriées. Il importe que cette démarche soit réalisée de concert avec l'ensemble des acteurs concernés.

1 Mise en contexte

1.1 Rappel du projet *Perspectives STS*

Mis en œuvre par le Conseil de la science et de la technologie en collaboration avec plusieurs partenaires, *Perspectives STS* (science, technologie, société) a pour but d'orienter une partie de l'effort scientifique et technologique pour répondre aux besoins

[2] Bien qu'on l'associe parfois davantage aux contextes plus structurés, le couple « éducation et formation des adultes » recouvre, dans ce document, l'ensemble des activités d'apprentissage auxquelles s'adonnent les adultes, y compris l'apprentissage informel et l'autoformation. On réservera le terme « formation » pour désigner les activités et contextes d'apprentissage plus structurés, c'est-à-dire qui ont l'apprentissage pour finalité, qui ont des critères de performance imposés ou sont placés sous l'égide de formateurs institutionnellement mandatés. Corollairement, on se reportera à l'apprentissage adulte ou à l'apprentissage tout au long de la vie pour insister à certaines occasions sur l'importance d'englober l'apprentissage informel. Voir à ce sujet D.W. Livingstone, « Exploring the icebergs of adult learning; Findings of the first Canadian survey of informal learning practices », *Canadian Journal for the Study of Adult Education*, vol. 13, n° 2, 1999, p. 49-72.

de connaissances nouvelles. Le projet, de nature prospective, vise à montrer l'apport crucial de la recherche à la résolution des problèmes qui se posent à la société.

La première phase, amorcée en 2003, comporte plusieurs étapes de consultation[3]. Une enquête (1 625 personnes) a d'abord été réalisée à l'hiver 2004 sur les préoccupations de la population face à l'avenir. Un atelier de prospective, organisé à l'automne suivant, a réuni une centaine de personnalités de milieux divers, invitées à établir une liste des défis socioéconomiques pour la société québécoise de demain. Une consultation menée auprès des chercheurs de tous les milieux et de toutes les disciplines (1 300 répondants) a ensuite permis de sélectionner, parmi les défis de cette liste, ceux auxquels la recherche scientifique et le développement technologique pourraient apporter une contribution significative. L'accessibilité à une formation de haute qualité a été retenue comme l'un des sept défis majeurs que le Québec aura à relever dans les quinze à vingt prochaines années. Le libellé de ce défi est le suivant :

> Rendre accessible à toutes et à tous une formation de haute qualité combinant rigueur, créativité, flexibilité et sens civique.

Un court rapport décrivant le défi, ses enjeux et les principaux chantiers de recherche pouvant contribuer à relever le défi a été produit en 2005 pour rendre compte des résultats des travaux de la phase I de *Perspectives STS*. C'est à partir des pistes de recherche suggérées dans ce rapport que les partenaires rassemblés autour du défi « Formation » ont choisi de circonscrire le champ à couvrir à la question de l'éducation et de la formation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie[4].

La deuxième phase de *Perspectives STS* est consacrée à l'élaboration d'une stratégie de recherche et de transfert pour chacun des défis. La présente stratégie est le fruit des réflexions du comité de pilotage composé, pour moitié, de chercheurs de différents horizons disciplinaires et, pour moitié, de représentants des milieux utilisateurs (voir la liste des membres en annexe). Ce comité a été mis sur pied par les partenaires du défi. Son mandat était d'évaluer les besoins de connaissances nouvelles à produire pour contribuer à développer l'éducation et la formation des adultes, de même que les mesures à prendre pour y arriver et faire en sorte que ces savoirs soient véritablement intégrés aux pratiques sur le terrain.

Les travaux du comité se sont étalés d'octobre 2007 à octobre 2008. Au cours de cette période, le comité a eu pour tâche de circonscrire plus précisément le défi de l'éducation et de la formation des adultes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Il a dressé un état des connaissances et des ressources existantes dans le

[3] Voir les rapports des quatre étapes de *Perspectives STS* disponibles dans le site du Conseil de la science et de la technologie : www.cst.gouv.qc.ca.

[4] Les partenaires sont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil supérieur de l'éducation, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et le Conseil de la science et de la technologie.

domaine. Il a également déterminé six objectifs à atteindre et a proposé des actions stratégiques qui permettront de mieux structurer le champ de recherche, de développer les connaissances et d'en améliorer la diffusion et le transfert.

La stratégie a fait l'objet, en fin de parcours, d'une consultation auprès de la communauté des chercheurs et des intervenants intéressés par l'éducation et la formation des adultes afin d'en tester la validité. Les commentaires recueillis lors de cet exercice se sont révélés très positifs. Ils n'ont pas remis en question l'économie du texte, pas plus que les thématiques retenues ou les moyens proposés, mais ont permis d'apporter des précisions utiles.

1.2 La pertinence sociale du thème

L'éducation et la formation des adultes sont des atouts essentiels de toute société qui désire relever les nombreux défis du XXI[e] siècle : mondialisation, changements sociodémographiques, restructuration du marché du travail, appropriation des nouvelles technologies, mise en œuvre d'une véritable société du savoir, amélioration de la qualité de vie et de l'espérance de vie en santé, réduction des inégalités sociales, intégration des nouveaux arrivants, cohésion sociale, etc.

Alors que le progrès économique et le bien-être de la population reposent en très large partie sur la production de savoirs nouveaux et sur la capacité d'utilisation de ces nouveaux savoirs, l'apprentissage tout au long de la vie devient un passage incontournable. Devant l'ouverture des marchés, les besoins de formation se posent souvent avec plus d'acuité pour la main-d'œuvre qui en subit les contrecoups. Quel que soit leur secteur d'activité, ces travailleurs sont soumis à des exigences de plus en plus fortes sur le marché du travail. Au surplus, le vieillissement de la population, comme celui que l'on connaît au Québec, incite fortement la main-d'œuvre à prolonger sa vie active et, donc, à maintenir et à renouveler ses compétences.

Les apprentissages sont source de mieux-être et de mieux-vivre pour l'individu. En outre, dans un monde marqué par l'augmentation exponentielle des connaissances, le développement accéléré des technologies, l'ouverture à des sources culturelles planétaires et le pluralisme des sociétés, chacun doit être suffisamment outillé pour évoluer dans un environnement complexe et participer à part entière au développement tant économique que social et culturel de sa communauté. L'apprentissage tout au long de la vie favorise cette participation. Il constitue un puissant outil d'insertion sociale et professionnelle pour les individus et un actif pour l'ensemble de la société.

1.3 L'éducation et la formation des adultes : un défi de société

Au Québec, 54 % de la population âgée de 16 ans et plus n'atteint pas, en compréhension de textes et en numératie, le niveau 3 de compétence, considéré comme le niveau

souhaitable pour comprendre et utiliser une information de plus en plus abondante et complexe[5]. Une autre source de données indique que 17,1 % des personnes de 25 à 64 ans sont sans diplôme, soit un peu plus de 725 000 personnes[6]. Au Canada, cette proportion est de 15,4 %. La capacité d'apprendre et de développer des compétences tout au long de la vie ne se résume pas au fait de posséder un diplôme d'études secondaires, mais ces chiffres donnent une indication de l'ampleur du déficit de formation.

Malgré de fortes pressions, on constate que la culture de l'apprentissage tout au long de la vie chez les personnes comme dans les organisations est encore insuffisamment développée. Ainsi, la société connaît de profondes transformations et voit l'émergence de nouveaux besoins auxquels il est essentiel d'ajuster les moyens d'enseignement. Ces besoins sont liés aux nouveaux environnements de travail, à la maîtrise de nouvelles compétences dans des domaines en émergence, aux exigences de plus en plus fortes d'adaptabilité et de flexibilité, à l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes, à la multiplication des applications technologiques dans la vie quotidienne, à la mise en place de modes de gouvernance plus participatifs, etc. Le défi est de taille actuellement, autant pour les responsables que pour les intervenants du milieu de l'éducation et de la formation des adultes.

La participation des adultes à la formation s'est accrue et diversifiée ces dernières années. En dépit de cette forte progression, l'accès à l'éducation et à la formation s'avère toujours très inégalement distribué dans la population. Il varie selon des facteurs socioéconomiques et professionnels, et selon les milieux de travail. Les personnes les moins scolarisées sont celles qui participent le moins à des activités d'éducation et de formation des adultes, alors que ce sont celles qui ont vraisemblablement le plus de lacunes à combler. Aussi importe-t-il de voir comment susciter une plus forte demande chez ces personnes.

Dans le même temps, on constate que l'ensemble des dispositifs de formation est lui-même un monde en transformation. On n'exploite pas toutes les possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication. En outre, on saisit encore mal des réalités comme celles de la formation informelle ou des apprentissages qui se font en milieu naturel, alors que ces modes de formation jouent probablement un rôle essentiel pour les individus, par exemple en matière de santé, d'environnement ou de participation citoyenne.

1.4 La situation au Québec

L'investissement public total dans le financement de l'éducation et de la formation des adultes au Québec a été évalué à près de 2,7 milliards de dollars au début des

---

5 F. Bernèche et I. Traoré, « Y a-t-il des liens entre la littératie et la santé? », *Zoom santé*, Institut de la statistique du Québec, novembre 2007, p. 2, [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2007/zoom_sante_litteratie_nov07.pdf].

6 Selon les résultats du recensement de 2006. Voir http://www12.statcan.ca (avril 2008).

années 2000[7]. Conscient de son rôle stratégique comme mécanisme de développement humain tout aussi bien que d'adaptation aux transformations économiques et sociales en cours, le Québec a déployé des efforts supplémentaires ces dernières années pour favoriser une plus grande participation à l'éducation et à la formation des adultes.

Les établissements d'enseignement du réseau scolaire québécois sont responsables de 46 % de l'offre de programmes et de cours disponibles pour les adultes, alors que les organismes privés sont à l'origine de 13 % de l'offre, les employeurs, de 15 % et les autres intervenants, de 26 %[8]. L'offre de formation est relativement diversifiée avec, entre autres, quelque 200 centres d'éducation des adultes, 200 centres de formation professionnelle et 125 établissements d'enseignement supérieur, sans compter l'offre de formation à distance et en ligne qui facilite l'accès en tout temps et en tous lieux. Des organismes communautaires, des entreprises privées, des municipalités ainsi que des organisations syndicales et professionnelles participent également au développement de services de formation qu'on connaît moins bien.

En 2002, le gouvernement du Québec a mis en œuvre la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue[9]. Le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue 2002-2007, qui l'accompagnait, proposait toute une série de mesures, souvent menées en collaboration avec plusieurs partenaires, susceptibles de favoriser l'acquisition de pratiques d'apprentissage tout au long de la vie[10]. Un nouveau plan d'action est en préparation pour la période 2009-2014.

À cela s'ajoute l'adoption, en 2007, de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (ou « loi sur les compétences »). Cette loi, qui constitue la principale mesure pour stimuler les efforts de formation de la main-d'œuvre[11], met un plus fort accent sur le développement et la reconnaissance des compétences. Elle vient modifier certains aspects de la « loi du 1 % », en application depuis 1995, dont on juge que l'effet a été structurant sur le développement de la formation en milieu de travail et sur la concertation entre l'État, le patronat, les syndicats et la société civile. Par exemple, les investissements générés par les entreprises dans le cadre de leur participation à cette loi sont estimés à plus d'un milliard de dollars en 2006[12].

---

7 Comité d'experts sur le financement de la formation continue, *Cap sur l'apprentissage tout au long de la vie*, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 2004, p. 63

8 *Ibid.*, p. 25.

9 Ministère de l'Éducation, Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie, Québec, gouvernement du Québec, 2002.

10 *Ibid.*

11 En vertu de cette loi, les employeurs dont la masse salariale annuelle dépasse un million de dollars sont tenus d'investir annuellement l'équivalent de 1 % de cette masse dans la formation de leur personnel. L'argent non investi est remis au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) qui le verse chaque année sous forme de subventions pour la promotion et le soutien aux activités liées à la formation de la main-d'œuvre en emploi. La nouvelle loi confirme aussi le dispositif mis en place pour développer et reconnaître les compétences de la main-d'œuvre acquises en emploi, soit le Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

12 Compilation de la Direction générale des politiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 7 avril 2008.

Est partie constituante de cette loi, le Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, un dispositif de qualification volontaire mis en place par la Commission des partenaires du marché du travail pour favoriser l'acquisition de compétences et leur certification par l'État.

Plus récemment, le gouvernement s'est donné de nouvelles stratégies en faveur de l'éducation et de la formation des adultes. Le Pacte pour l'emploi, assorti d'investissements supplémentaires de 621 millions de dollars sur trois ans, comprend une série de mesures de soutien au développement des compétences de la main-d'œuvre ciblant les entreprises et les individus (crédits d'impôt, offre supplémentaire de cours, nouveaux dispositifs de reconnaissance des acquis et des compétences, etc.). Le Plan d'action éducation, emploi et productivité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) vise la formation professionnelle et technique ainsi que l'éducation des adultes (soutien et accompagnement des adultes en formation, accès plus rapide à la formation d'appoint pour les personnes formées à l'extérieur du Québec, etc.) avec un investissement de 203 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Avec le renouveau pédagogique, amorcé en 1997, d'importants changements ont été introduits dans l'éducation primaire et secondaire, y compris au secteur professionnel. Dans la foulée, le MELS a entrepris de réformer le curriculum de la formation générale des adultes et de rehausser les exigences du diplôme. Les établissements d'enseignement collégial montrent davantage d'ouverture à l'admission basée sur une expérience pertinente et une formation reconnue, alors que les universités sont de plus en plus amenées à fournir des enseignements sur mesure aux étudiants. On constate toutefois que la question de l'articulation entre les divers contextes éducatifs dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie a fait l'objet de peu d'attention jusqu'à présent. Or, il paraît tout aussi important de développer une réflexion en cette matière pour améliorer le fonctionnement d'ensemble des dispositifs de formation de plus en plus diversifiés et mieux soutenir les parcours de formation.

1.5 Circonscrire le thème de l'éducation et de la formation des adultes

De l'éducation préscolaire à l'université du troisième âge, en passant par l'enseignement primaire et secondaire, le développement des compétences en milieu de travail et l'éducation populaire, la formation n'est plus seulement une phase préparatoire aux étapes subséquentes de l'existence. Elle est désormais envisagée comme une activité qui s'étend tout au long de l'existence.

L'éducation et la formation des adultes sont traitées ici dans la perspective très large de l'apprentissage tout au long de la vie proposée par l'Unesco, qui les situe au cœur du développement des personnes et des communautés. L'apprentissage à l'âge adulte n'est pas conçu sous le seul angle du déficit de formation, mais plutôt comme une voie

d'accès à un développement humain plus harmonieux, plus authentique, capable de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les oppressions[13].

Dans le cadre des travaux de l'Unesco, l'apprentissage tout au long de la vie est un instrument de développement à la fois économique, social et culturel. Il se veut une construction continue de la personne, de son savoir et de ses capacités, de même que de sa faculté de jugement et d'action, pour lui permettre de jouer son rôle au travail et dans la société. L'apprentissage est aussi un outil de transformation de la réalité et de renforcement du lien social. Il facilite l'insertion sociale, favorise la participation des citoyens à la vie en société et concourt à l'amélioration de la qualité de vie.

L'éducation et la formation des adultes recouvrent des réalités très disparates, qui donnent à ce domaine de pratique toute sa spécificité. Ces réalités concernent tout à la fois le développement de compétences de base, la formation en milieu de travail, la culture sociétale de la formation, le système d'éducation formelle, la formation à la citoyenneté, l'accès à tout un ensemble de savoirs, y compris le savoir-être et le savoir-faire, utiles dans la conduite de la vie (santé, alimentation, consommation, culture, finances, etc.), l'adaptation aux réalités du marché du travail, etc. Dans cette perspective, les adultes sont les personnes de 16 ans et plus, c'est-à-dire celles qui ne sont plus soumises à la fréquentation scolaire obligatoire.

La présente stratégie définit l'éducation et la formation des adultes comme l'« ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels des individus considérés comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou les réorientent en fonction de leurs propres besoins et de ceux de la société[14] ». Ce champ de recherche recouvre la formation professionnelle et technique, le développement des compétences de la main-d'œuvre en milieu de travail, le perfectionnement pour les membres des corporations professionnelles, le recyclage, la participation à l'éducation postsecondaire, l'alphabétisation, l'éducation populaire, l'apprentissage informel, l'autodidaxie, etc.

1.6 L'apport de la recherche

L'éducation et la formation des adultes soulèvent des enjeux majeurs qui ont orienté le choix des quatre thématiques de recherche considérées comme ayant un fort

---

[13] J. Delors *et al.*, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, Paris, éditions Unesco, 1996, cité dans Unesco, *L'éducation tout au long de la vie. Défis du vingt et unième siècle*, Paris, Unesco, 2002, p. 11.

[14] Cette définition recoupe celle de la formation continue, une expression utilisée dans un sens large : « tous types et formes d'enseignement ou de formation poursuivis par ceux qui ont quitté l'éducation formelle à un niveau quelconque, qui ont exercé une profession ou qui ont assumé des responsabilités d'adultes dans une société donnée ». Voir R. Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 2005, p. 510-511 et D. Lebel, *Glossaire québécois de l'éducation des adultes et de la formation continue*, publié par l'Association des cadres scolaires du Québec, Québec, 2004, [www.acsq.qc.ca], p. 12-14.

potentiel d'impact sur le plan des connaissances nécessaires afin de mieux comprendre les problèmes et d'améliorer les pratiques. Plusieurs questions restent en suspens à l'heure actuelle, mais la recherche pourrait contribuer à y répondre. Par exemple, on s'interroge encore sur les solutions à apporter aux contraintes qui freinent l'accès des individus et empêchent les organisations de recourir plus qu'elles ne le font à la formation. La difficulté à établir des passerelles entre les lieux et les temps de formation peut avoir des conséquences graves lorsqu'elle limite les possibilités des individus de participer à la vie économique et sociale. Comment lever ces obstacles? Au-delà des déterminants socioéconomiques en cause, aujourd'hui bien connus, ce frein serait-il d'ordre culturel?

On peut se demander également si l'offre de formation existante répond de façon adéquate à des besoins qui s'étendent tout au long de la vie et si les actuelles politiques publiques sont adaptées à cette réalité. Quelles formules ou quelles mesures incitatives sont susceptibles d'avoir une incidence réelle sur l'augmentation de la participation des adultes et quelles mesures pourraient avoir pour effet de susciter une plus forte demande?

En fournissant un éclairage sur les problèmes soulevés et en aidant à élaborer des solutions qui soient viables et fondées sur des données probantes, les activités de recherche et de transfert de connaissances peuvent avoir une contribution marquante au développement de l'éducation et de la formation des adultes pour les années à venir.

2 La situation de la recherche

Afin de voir si le bassin de chercheurs est suffisant et s'il possède l'expertise nécessaire, une série de travaux ont été exécutés pour documenter les capacités actuelles de recherche au Québec dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes.

Ce champ, conçu ici dans une perspective très large, touche tous les espaces et les modes d'apprentissage ainsi que tous les savoirs. Cette perspective commande la prise en compte d'éléments très nombreux et aussi disparates que l'amélioration du bien-être des personnes, le développement des compétences en entreprise, la muséologie comme lieu d'apprentissage informel, l'autoformation, les démarches de réinsertion sociale, la formation comme outil de lutte à la pauvreté ou comme moyen de prévention en santé, par exemple.

À cause de cette largeur de vue, les frontières qui délimitent le champ de l'éducation et de la formation des adultes peuvent apparaître plutôt incertaines. Il aurait été difficile et pratiquement impossible de recenser l'ensemble des travaux que ce champ recouvre. C'est pourquoi la recension a été menée à partir des quatre grandes thématiques retenues. Les constats qui suivent découlent de ces travaux.

Dans un premier temps, les regroupements et les chercheurs actifs en 2007 dans des domaines en lien avec les thématiques décrites ont été répertoriés. Les projets de recherche rattachés aux mêmes thématiques et menés entre les années 2000 et 2005 ont également été recensés. À cette fin, de nombreuses sources ont été consultées : les sites des organismes subventionnaires québécois et canadiens, les sites des départements et des facultés universitaires, les sites des regroupements de recherche, le Répertoire des chercheurs d'Expertise recherche Québec (ERQ) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et des trois fonds subventionnaires québécois, le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), les données du Programme de subvention à la recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (PSRA), sous la responsabilité de la Commission des partenaires du marché du travail, etc.

2.1 Un champ de recherche peu structuré

La recension effectuée au printemps 2008 a permis de répertorier quelque 90 chercheurs universitaires considérés comme des spécialistes de la question de l'éducation et de la formation des adultes[15]. Ces chercheurs ont, pour la plupart, plusieurs années d'expérience. Ils ont développé des expertises dans différents champs disciplinaires, les sciences de l'éducation, bien sûr, y compris l'andragogie et la psychopédagogie, mais aussi la sociologie, la psychologie, les sciences de la gestion, l'économie, les relations industrielles, etc.

Si l'on répartit les chercheurs en fonction des thématiques de recherche pour lesquelles ils possèdent une expertise, on trouve la répartition suivante : rapport aux savoirs (23 %); participation et parcours de formation (32 %); offre en matière de formation (40 %); reconnaissance des acquis et des compétences (5 %).

S'ajoute au groupe des spécialistes qui se consacrent essentiellement à l'éducation et à la formation des adultes un autre groupe d'une soixantaine de chercheurs en milieu universitaire dont les travaux sont périphériques[16]. Plusieurs chercheurs traitent « à la marge » de l'éducation et de la formation des adultes, leur propre champ de recherche recoupant à l'occasion des questions qui s'y rattachent. Ils peuvent avoir un apport ponctuel important et être mobilisés pour participer à la présente stratégie. Le fait que ces chercheurs soient nombreux et viennent de plusieurs horizons apparaît comme un atout. En revanche, on constate que cette intermittence n'est pas nécessairement propice à la structuration d'un champ de recherche.

---

15 Une recension menée en 2004 avait conduit à répertorier 112 chercheurs en éducation et formation des adultes entre 1997 et 2004. Voir P. Bélanger et P. Doray en coopération avec le CDEACF, *Un portrait de la recherche en éducation et formation des adultes : ses artisanes et artisans*, Montréal, octobre 2004, [http://refa.cdeacf.ca/repertoire/rech_ch.php] (octobre 2007).

16 Le répertoire du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine Compas dénombre 148 chercheurs en éducation et formation des adultes, et 67 en alphabétisation en date du mois d'octobre 2008, [http://compas.cdeacf.ca/academus.php].

La constitution assez récente de l'éducation et de la formation des adultes comme corps de connaissances spécifiques et comme domaine de recherche explique aussi que le champ reste assez peu structuré. En outre, l'absence de département universitaire regroupant des programmes en éducation et en formation des adultes ainsi que la rareté des programmes de formation universitaire orientés vers la recherche dans ce domaine sont des éléments cruciaux, car ils mettent un frein à l'embauche de nouveaux professeurs-chercheurs intéressés par ces questions dans les facultés et les départements universitaires. On note que les quelques professeurs en poste qui s'identifient explicitement à l'éducation et à la formation des adultes, qu'ils soient en sciences de l'éducation ou ailleurs, par exemple en relations industrielles, ne font pas le poids lorsque vient le temps d'embaucher des professeurs ou de proposer des programmes qui répondent à de nouvelles problématiques propres à l'éducation et à la formation des adultes.

Historiquement, on constate que le champ de l'éducation et de la formation des adultes a connu une évolution pour le moins chaotique. Ainsi, les années 1970 ont vu l'organisation du domaine : il existait alors des programmes de formation aux trois cycles et, dans plusieurs universités, on a créé des départements d'éducation des adultes ou d'andragogie. À l'époque, des centres de recherche ont également été mis sur pied, comme celui de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Toutefois, le dynamisme observé alors n'a pas résisté aux réorganisations, qui ont accentué le caractère minoritaire de ce domaine d'enseignement et de recherche au sein des sciences de l'éducation, tandis que celles-ci se sont davantage centrées sur la formation initiale et continue des enseignants au primaire et au secondaire. Les incertitudes du marché de l'emploi en formation des adultes et le fait que les employeurs valorisent peu ce type de formation spécialisée ont aussi contribué à fragiliser le domaine en réduisant les possibilités de carrière dans les différents segments de l'éducation et de la formation des adultes. L'effritement du champ de la pratique qu'on observe aujourd'hui explique aussi les faibles possibilités d'embauche des futurs chercheurs en milieu universitaire.

Actuellement, on ne compte qu'une dizaine de regroupements universitaires et d'organismes gouvernementaux qui mènent des activités de recherche sur l'éducation et la formation des adultes. Les groupes de recherche touchent, notamment, les relations entre individus, études et emploi, les politiques et les systèmes d'éducation et de formation des adultes, la formation professionnelle, la formation à distance, les transitions entre les études et le marché du travail ainsi que l'alphabétisation. À cela s'ajoute la contribution des organismes du gouvernement canadien actifs en recherche (Statistique Canada, Conseil canadien sur l'apprentissage, Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, etc.).

Pour avoir une idée de l'importance de la relève sur les thématiques de recherche retenues, une recension des thèses de doctorat déposées au Québec et à l'Université d'Ottawa (2000-2007) et une recension des boursiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) (2000-2005) ont été faites. Les informations recueillies recoupent celles qui ont

aussi été compilées (2000-2007) à partir de la banque de données d'Expertise recherche Québec sur les chercheurs récemment diplômés qui disent s'intéresser à l'éducation et à la formation des adultes. Au total, on dénombre une soixantaine d'étudiants de deuxième et de troisième cycle qui ont fait porter leurs travaux de recherche sur l'éducation et la formation des adultes entre 2000 et 2005. Une vingtaine d'entre eux poursuivent actuellement leur carrière sur ces questions, principalement dans des établissements d'enseignement supérieur, ce qui représente un peu plus du cinquième du groupe de spécialistes recensés (22,5 %)[17].

Le fait qu'il n'existe pas de programme de formation universitaire initiale sur la question de l'éducation et de la formation des adultes ne favorise pas l'intérêt des étudiants de deuxième et de troisième cycle pour ce nouveau champ d'études et de recherche. L'éducation et la formation des adultes soulèvent des enjeux qui risquent d'être de plus en plus cruciaux dans les années à venir et posent la question de la relève avec plus d'acuité.

2.2 Des bases de données nombreuses, mais sous-exploitées

Il existe plusieurs banques de données sur des aspects relatifs à l'éducation et à la formation des adultes. Par exemple, Statistique Canada dispose des résultats d'une enquête menée en 1994 et en 2003 sur l'alphabétisation des adultes (Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes), qui sera reconduite en 2011. Il a produit plusieurs éditions d'une enquête auprès des adultes (Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes) depuis 1983 et mène l'Enquête sur le milieu du travail et les employés depuis 1999. Celle-ci est réalisée dans une perspective longitudinale et contient un bloc de questions sur la formation adressées aux employeurs et aux employés. D'autres enquêtes populationnelles peuvent être utiles pour traiter de l'éducation et de la formation qui s'étendent tout au long de l'existence. C'est le cas de l'Enquête sur les jeunes en transition, qui permet d'observer le passage des individus à l'âge adulte. Le recensement et l'Enquête sur la population active fournissent des informations sur le niveau de scolarité des personnes.

Des banques de données administratives (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, etc.) contiennent des informations sur l'inscription à des activités de formation structurées proposées par les différents réseaux. L'usage d'un code permanent permet de suivre les personnes dans leur parcours de formation, y compris chez les adultes, lorsqu'il s'agit d'activités créditées. Par contre, les renseignements sur la participation aux activités de formation sur mesure ne sont pas colligés. Les données disponibles sont donc fragmentaires et les banques ne sont pas jumelées entre elles.

---

[17] Pour l'ensemble des sciences de l'éducation, les données d'Expertise recherche Québec indiquent que 11,7 % des chercheurs ont moins de 40 ans et que 72,6 % ont entre 40 et 59 ans, [http://www.erq.gouv.qc.ca/site_html/pages/entrepot/index.html].

Pour l'instant, ces diverses sources de renseignement s'avèrent nettement sous-exploitées, faute de ressources suffisantes pour en assurer l'entretien, la gestion, le laborieux travail de traitement des données et le jumelage. La mise en commun de certaines de ces banques est en cours. Par exemple, l'Initiative canadienne sur les statistiques sociales (ICSS), lancée en 1998, vise à faciliter l'accès aux données longitudinales confidentielles de Statistique Canada par la mise sur pied d'un réseau national de centres de données.

Il faut ajouter au phénomène de sous-exploitation des banques existantes le manque de données concernant les thématiques retenues, des données sur certains modes d'apprentissage, la formation en entreprise et la formation informelle, par exemple. Il existe également des lacunes sur le plan des données comparables avec celles d'autres champs d'application, notamment sur les mesures et les politiques publiques de soutien à l'éducation et à la formation des adultes.

2.3 Quelques dispositifs de soutien à la recherche

Au Québec, il existe actuellement deux dispositifs particuliers de soutien à la recherche sur des questions en lien avec la présente stratégie. La mise en œuvre de celle-ci devra en tenir compte. Ces dispositifs ont des effets de structuration de la recherche dans les domaines ciblés.

L'un d'eux, le PSRA, financé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et géré par la Commission des partenaires du marché du travail, a été créé en 2001-2002[18]. Il dispose en 2007-2008 et 2008-2009 d'un budget annuel d'un million de dollars. Entre 2001 et 2008, 27 projets ont été subventionnés pour un total de près de 3,3 millions de dollars. D'une année à l'autre, le cahier d'appel de propositions général présente des axes de recherche clés qui permettent une bonne couverture des questions relatives au développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi[19]. Des appels spécifiques mettent l'accent sur certaines questions. Le programme incite les chercheurs à diffuser leurs résultats et à les rendre accessibles aux milieux de pratique en éducation et en formation des adultes. Il arrive que des métaanalyses soient produites lorsque plusieurs recherches portent sur un sujet donné.

Le Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS), créé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture en 2001, a permis d'investir plus de 10 millions de dollars dans des projets de recherche, des synthèses de connaissances, l'émergence

---

[18] http://www.cpmt.gouv.qc.ca/recherches/index.asp.

[19] En 2008-2009, les trois axes retenus sont les suivants : le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi, la participation des employeurs et des travailleurs à la formation parrainée par les entreprises en présence ou non d'ententes négociées, de même que l'évaluation et le rendement des activités de développement et de reconnaissance des compétences en entreprise pour les employeurs et les travailleurs. Voir www.cpmt.gouv.qc.ca/recherches/index.asp.

d'équipes et la relève. Dans le cadre de ce programme, le MELS a reconnu la formation professionnelle et technique et la formation des adultes comme étant une priorité. Dans l'ensemble des 85 projets retenus jusqu'à présent, moins d'une dizaine concernent ce thème, dont deux subventions pour des équipes en émergence. Ces équipes mettent ainsi en place leur programmation, l'une sur les acteurs de la réussite en formation professionnelle et l'autre sur la qualification et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes handicapés ou en difficulté. Les chercheurs subventionnés sont appelés à participer à des activités de transfert : publications vulgarisées et formation aux intervenants du milieu de l'éducation. En outre, le MELS produit un bulletin, des fiches synthèses des projets et il soutient la réalisation d'outils de transfert en vue de faciliter la valorisation des résultats de recherche.

Outre les ministères responsables de l'éducation et de la formation des adultes, c'est-à-dire le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'autres organismes publics québécois et canadiens ainsi que des organisations de la société civile contribuent également à faire progresser la réflexion sur l'apprentissage chez les adultes au gré de leurs besoins ou des ressources dont elles disposent. Certains réalisent des travaux de recherche à l'interne, commandent et soutiennent des projets ou contribuent à leur conception et à leur financement. Parmi les plus importants de ces organismes, mentionnons le Conseil supérieur de l'éducation, Statistique Canada et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA).

Le budget du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) qui est destiné à la recherche mérite une mention. Pour la période 2004-2009, cet organisme dispose d'un budget de 85 millions de dollars alloué par Ressources humaines et développement social Canada (RHDSC). Au terme de sa quatrième année d'existence, le CCA a consacré environ 6,4 millions des 60 millions dépensés durant cette période à des projets réalisés au Québec – soit à peine plus de 10 % – dont quelques-uns seulement portent sur l'éducation et la formation des adultes. Le CCA dispose d'un programme de soutien à la recherche et prend en charge la diffusion des résultats des travaux, notamment en publiant la *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*. Dans le cadre de ce programme plus général, des appels de propositions ont été faits sur le thème de l'apprentissage chez les adultes et en milieu de travail dans l'ensemble du Canada. Parmi les cinq centres de savoir que soutient le CCA, l'un porte sur l'apprentissage des adultes (Canada Atlantique) et un autre s'intéresse à l'apprentissage en milieu de travail (Ontario). Ces centres sont des consortiums d'organismes actifs dans les milieux de recherche, les milieux de pratique et ceux de l'évaluation de programmes réunissant les autorités publiques, les chercheurs et les représentants de la société civile. Leur mission est de promouvoir la formation, de mettre en place des réseaux et de faciliter l'échange de connaissances.

Le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, soutenu par Ressources humaines et développement social Canada (RHDSC), cherche à accroître les connaissances sur ces questions et à veiller à ce qu'elles soient partagées avec les intervenants, les partenaires et le grand public. D'autres initiatives de recherche sont également financées par RHDSC à l'appui de ses stratégies d'action, par exemple en faveur du développement des compétences en milieu de travail.

À l'exception du PSRA, qui se concentre sur le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi, il n'existe pas au Québec de programmes de soutien ciblé touchant l'éducation et la formation des adultes. Dans la mesure où elle est en compétition avec d'autres champs d'études dans le cadre des programmes publics ordinaires de subvention, la base de financement de cette recherche demeure donc en très large partie ponctuelle et fragile. Cette absence de pérennité dans le soutien à la recherche n'a pas favorisé le développement d'une masse critique suffisante en recherche, ni la constitution d'un corpus intégré de connaissances dans ce domaine.

2.4 Un soutien financier qui reste faible

La recherche sur l'éducation et la formation des adultes paraît nettement sous-développée en comparaison des autres domaines en sciences de l'éducation, alors que ces dernières ne représentent que 1,6 % de l'ensemble des octrois de recherche universitaire et la recherche en sciences humaines, 6,5 % de ceux-ci[20].

Une compilation a été faite des projets de recherche universitaire subventionnés réalisés entre 2000 et 2005 sur les quatre thématiques retenues pour la stratégie. Le total des subventions allouées représente un peu moins de 4,6 millions de dollars, soit près de 923 000 $ en moyenne par année. C'est peu si l'on rapporte ce montant annuel aux 22 millions recensés pour l'ensemble des sciences de l'éducation en 2004-2005 et au regard des besoins grandissants de la société en matière d'éducation et de formation des adultes.

L'offre en matière de formation est un thème qui compte pour 2,8 millions de dollars de cet ensemble. Vient ensuite la question de la participation et des parcours de formation, qui obtient, en cinq ans, 896 215 $. Le thème du rapport au savoir dans la société et celui de la reconnaissance des acquis et des compétences regroupent le plus petit nombre d'inscriptions, pour des montants respectifs de 525 579 $ et de 361 908 $.

La recension des projets montre que le soutien financier à la recherche sur l'éducation et la formation des adultes est le fait des fonds subventionnaires et des ministères québécois et canadiens, et, dans une moindre mesure, des établissements d'enseignement universitaire (fonds internes).

---

[20] Système d'information sur la recherche universitaire, *Tableau 6. Ensemble des subventions et des contrats selon le domaine de recherche, pour l'ensemble des universités, 2004-2005*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, juillet 2007, [www. mels.gouv.qc.ca/stat/siru/donnees.htm] (octobre 2008).

3 La situation du transfert et de la valorisation

Dans son rapport annuel 2004-2005 sur l'état et les besoins de l'éducation, le Conseil supérieur de l'éducation souligne le besoin d'encourager la synergie entre la recherche et la pratique éducative, de même que la nécessité d'intensifier le transfert de la recherche et la diffusion des savoirs pratiques en éducation[21]. Pour contrer le manque d'articulation entre la recherche, les pratiques (celles des enseignants, responsables de programmes, conseillers d'orientation, etc.) et les politiques, la présente stratégie de recherche se veut aussi une stratégie de transfert et de valorisation. Elle vise à favoriser l'appropriation des nouvelles connaissances dans les milieux de pratique et de décision, et à accroître ainsi les retombées de la recherche sur l'éducation et la formation des adultes pour l'ensemble de la société.

3.1 Une synergie encore trop faible entre recherche et pratique

Afin de resserrer les liens entre la recherche et la pratique éducative, et accroître ainsi les chances de voir se développer l'innovation en cette matière, le Conseil supérieur de l'éducation a proposé différentes pistes d'action qui sont encore aujourd'hui d'actualité pour favoriser l'appropriation des résultats de recherche par les enseignants. Ces pistes visent à intensifier le transfert des résultats de recherche et la diffusion des savoirs pratiques en misant sur la vulgarisation, la veille, le réseautage entre chercheurs et praticiens, de même que la mise en place de dispositifs de transfert. Le Conseil recommande également d'assurer un meilleur accompagnement des enseignants dans l'utilisation de la recherche.

Parmi les regroupements, lieux, organismes, associations ou instruments de diffusion recensés par le Conseil supérieur de l'éducation dans ce même rapport et dont la mission prévoit, suscite ou permet l'existence d'une interface entre la recherche et la pratique d'enseignement, ils sont peu nombreux à s'intéresser spécifiquement à l'éducation et à la formation des adultes[22]. Une dizaine d'intervenants encouragent d'une façon ou d'une autre les échanges de connaissances sur l'une des thématiques de l'éducation et de la formation des adultes retenues ici (organismes, centre de documentation, associations, etc.). Ils ont souvent une bonne connaissance des problématiques et des clientèles, et réalisent parfois déjà un travail de collecte et de diffusion d'information. Il n'existe cependant pas d'organisme ou d'instance de concertation dont le mandat explicite est de favoriser les échanges de connaissances sur l'éducation et la formation des adultes.

Parmi les organismes susceptibles de devenir d'efficaces partenaires de la stratégie à cet égard, il faut signaler l'existence de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), créé en 1956, qui œuvre au développement de la reconnaissance et de

---

[21] Conseil supérieur de l'éducation, *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005*, Québec, 2006.

[22] Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*, 2006, p. 49.

la démocratisation de l'éducation et de la formation des adultes tant sur le mode formel qu'informel au Québec, au Canada et sur la scène internationale.

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) s'est donné pour mission d'organiser des activités d'animation, d'échange entre les chercheurs et les intervenants de l'éducation, de la formation et de l'alphabétisation des adultes, de diffusion d'information et de promotion. Il a créé le répertoire Compas de la recherche en éducation, formation et alphabétisation des adultes (rapports de recherche, fiches biographiques des chercheurs, bulletin de veille mensuel, actualités de la recherche, hyperliens vers les revues spécialisées et les organismes de recherche nationaux et internationaux, babillard d'échange sur les enjeux du domaine, etc.). Une analyse des tendances dans ce domaine est en préparation. En matière d'alphabétisation, le Centre cherche à susciter la création d'un espace pancanadien d'échange des connaissances, des pratiques et des expertises, à déterminer les activités prioritaires à mener, de même qu'à définir les besoins de recherche.

Si le CDEACF n'a pas le mandat de susciter le rapprochement entre les chercheurs et les milieux de pratique, des démarches ont été entreprises pour mettre sur pied une communauté de recherche canadienne francophone de recherche en alphabétisation et en éducation des adultes qui soit multisectorielle et multidisciplinaire. Il a également démontré un réel engagement en matière de transfert des connaissances. Mise à part cette initiative, il n'existe pas de dispositif de partage entre chercheurs et utilisateurs dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes ni de réseau qui permette une bonne diffusion des résultats et favorise leur mise en application sur le terrain.

Il faut toutefois mentionner l'existence, depuis une dizaine d'années, de la stratégie élaborée dans le cadre du programme des actions concertées du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture pour favoriser la diffusion en continu et le transfert des résultats de la recherche. La formule des actions concertées est basée sur la définition des besoins de recherche par les partenaires du milieu de la décision et de l'intervention, et sur le suivi des activités de recherche par ceux-là mêmes qui ont participé à leur définition. Le processus mis en place dans le cadre des actions concertées à travers des rencontres de suivi permet aux chercheurs et aux partenaires financiers et de la recherche de discuter de son déroulement. Il favorise en outre le transfert et l'appropriation des résultats au cours d'une rencontre ouverte à un large public au moment de la publication des résultats finaux. Le programme de subvention à la recherche appliquée, de la Commission des partenaires du marché du travail, est un autre outil permettant de rapprocher la recherche et la pratique, principalement sur les questions de formation de la main-d'œuvre.

Enfin, il faut dire un mot sur le Centre de transfert pour la réussite éducative au Québec (CTREQ), soutenu par le gouvernement du Québec en vue de favoriser le transfert dans le domaine de l'éducation. Son expertise en matière de transfert et de valorisation ainsi que certaines interventions menées sous l'angle de l'insertion dans le marché du travail et de la formation professionnelle pourraient en faire un partenaire précieux de la réflexion sur les meilleures pratiques à adopter. Indiquons également que le Consortium

d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) constitue une ressource stratégique pour le transfert de connaissances en ce qui a trait au développement de l'éducation et de la formation des adultes au sein de l'enseignement supérieur (cégeps et universités).

4 Les objectifs de la stratégie

L'éducation et la formation des adultes soulèvent des questions préoccupantes à l'égard des inégalités d'accès, des difficultés inhérentes à la reconnaissance des acquis et des compétences, du rapport aux savoirs dans la société québécoise et des manières efficaces de stimuler la demande sociale, entre autres questions. Les activités de recherche peuvent apporter des réponses solidement étayées à ces problèmes individuels et sociaux qui freinent encore aujourd'hui la participation des adultes à la formation, malgré l'ensemble des mesures mises en place par les pouvoirs publics pour en soutenir le développement.

La présente stratégie comporte six objectifs visant à mieux structurer le champ de la recherche et du transfert sur l'éducation et la formation des adultes. Elle devrait s'étendre sur une dizaine d'années. Le premier objectif vise à renforcer la recherche thématique. Des propositions portent également sur l'importance de recourir à une diversité d'approches méthodologiques, sur le besoin de mieux exploiter les banques de données et sur le soutien à la relève. Les deux derniers objectifs se rapportent à l'organisation des activités de recherche et de transfert. Ils traitent des moyens nécessaires à l'organisation de la recherche dans ce champ encore jeune et du renforcement des liens entre les chercheurs, les milieux de pratique en éducation et en formation des adultes et les décideurs.

Objectif 1 Renforcer la recherche sur quatre thématiques à fort potentiel d'impact

À partir de la lecture des problèmes qui se posent en éducation et en formation des adultes ainsi que de l'état de la recherche sur la question, le comité de pilotage a déterminé quatre thématiques qui n'ont pas été suffisamment couvertes jusqu'à présent et qu'il considère comme ayant un potentiel d'impact important. Il lui apparaît nécessaire de renforcer la capacité de recherche sur ces thématiques au regard desquelles des besoins de connaissances supplémentaires sont à satisfaire en se donnant un horizon à long terme. Cet effort supplémentaire permettrait de mieux comprendre les problèmes auxquels se heurtent l'éducation et la formation des adultes et contribuerait à trouver des solutions efficaces. Il viserait à constituer un corpus de connaissances utiles sur lesquelles chercheurs, praticiens et décideurs pourraient capitaliser pour améliorer leurs interventions.

Aussi, il propose la création d'un programme de soutien à des activités de recherche ciblées par thème, qui serait conçu sur le modèle des actions concertées, basées sur la définition des besoins de recherche par les partenaires financiers. Le programme en question devrait être défini en tenant compte des autres programmes de soutien à la recherche existants au Québec, notamment le PSRA, et en instaurant les liens d'échange nécessaires avec ces programmes. Il pourrait comporter différents volets selon les besoins : soutien à des projets, soutien à des équipes existantes et en émergence, aide aux chercheurs issus des milieux de pratique et soutien à la relève. Il importe, entre autres, de prévoir un soutien aux équipes et à l'élaboration de programmes qui, à la fois, permette à celles-ci d'être compétitives sur la scène canadienne et de contribuer au besoin de structurer le champ de recherche. Une provision, dont l'importance est à déterminer, serait prévue pour la mission de transfert et de diffusion des résultats.

Les besoins financiers ont été estimés à deux millions de dollars par année à la lumière des programmes de financement comparables et de l'évaluation faite de la capacité de recherche existante[23]. Il faut rappeler que le soutien financier des fonds subventionnaires québécois a souvent un effet levier en améliorant la capacité qu'ont les chercheurs québécois d'aller chercher du financement dans les programmes fédéraux.

Pour apporter une réelle contribution à la structuration du champ de recherche sur l'éducation et la formation des adultes, tout en donnant des réponses aux partenaires financiers, le programme devra avoir une certaine pérennité. Révisé tous les trois ans, il s'étendrait minimalement sur une dizaine d'années. De l'avis du comité, le programme d'action concertée devrait être financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et d'autres bailleurs de fonds intéressés par la question, parmi lesquels d'autres ministères du gouvernement du Québec qui interviennent en éducation ou en formation des adultes, les fondations privées et les organismes de la société civile.

Conformément au mode de fonctionnement des actions concertées, les partenaires engagés dans le financement de la recherche auraient la responsabilité de déterminer les besoins et les grandes orientations à privilégier, en plus d'évaluer la pertinence des propositions soumises par les équipes de recherche. Par la suite, les projets seraient évalués par des pairs en fonction de leur qualité scientifique. Les responsables des projets seraient tenus de veiller à ce que leur équipe soit multidisciplinaire et qu'elle intègre dans sa composition des intervenants en éducation et en formation des adultes. Le statut de ces derniers devrait être précisé afin de s'assurer que leur collaboration est maximisée et que les implications financières de celle-ci sont prises en considération dans le financement des projets.

La mise sur pied de ce programme, sa promotion et la révision des orientations seraient sous la responsabilité du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture,

[23] À raison de subventions annuelles de l'ordre de 100 000 $ à 150 000 $, une quinzaine de projets de recherche, incluant des moyens de transfert de connaissances, pourraient être soutenus.

appuyé par un comité d'orientation formé de représentants des bailleurs de fonds et de personnes dont il pourrait solliciter la collaboration. Le suivi des activités regrouperait ces acteurs, tous les chercheurs financés ainsi que les collaborateurs ou les utilisateurs potentiels des résultats de recherche que ce comité pourrait déterminer.

Les grandes thématiques retenues sont décrites ci-dessous. Elles ne sont pas hermétiques les unes par rapport aux autres. Au contraire, elles sont étroitement liées et complémentaires. Certaines soulèvent des questions de nature plus fondamentale, tandis que d'autres commandent plutôt des approches pragmatiques et des projets de recherche plus orientés. À l'intérieur des orientations que recouvre chacune de ces thématiques, les pistes de recherche qui ressortent font appel à une variété de disciplines.

L'encadré qui suit la présentation des thématiques résume les actions stratégiques qui sont recommandées pour soutenir la recherche sur les quatre thématiques.

Thème 1 : Le rapport aux savoirs dans la société

Le rapport aux savoirs pose d'abord la question de l'épanouissement d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société, une culture ancrée dans les perceptions, les comportements et les valeurs qui sont celles des différents acteurs individuels et collectifs. On sait encore peu de choses sur la qualité de ce rapport, dont dépendent pour une large part l'expression de la demande, le développement de la formation et la hausse du niveau de scolarité dans la société.

Le thème du rapport aux savoirs pose également la question des contenus de formation, soit les types de savoirs à maîtriser. Au fondement d'une société de plus en plus tributaire du développement des savoirs et des compétences, et en rapide changement, il faut envisager dès aujourd'hui les exigences qui seront celles de demain, le socle de connaissances nécessaires pour y faire face, les besoins du « apprendre à apprendre », les savoirs nécessaires au développement de la vie démocratique et les modèles d'apprenant en émergence. Les résultats de ces investigations permettront de toujours mieux ajuster les curriculums d'études et l'offre de formation.

Le marché du travail connaît des changements importants qui génèrent de nouvelles formes d'organisation du travail, qui appellent de nouvelles compétences individuelles et collectives, et qui peuvent entraîner de nouveaux déséquilibres. Il importe de suivre ces transformations et de mieux circonscrire ces nouvelles compétences recherchées, qu'elles soient techniques et spécialisées ou génériques (résoudre des problèmes, communiquer, travailler en équipe, savoir négocier, etc.). Il est aussi primordial d'être attentif à la concordance entre la qualification de la main-d'œuvre et les exigences des emplois, car on constate qu'il existe un problème d'excédent ou de déficit de compétences chez environ 40 % des travailleurs québécois[24].

[24] Institut de la statistique du Québec, *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir*, *op. cit.*, 2006, p. 126-130.

Orientations de recherche

- Pour développer une véritable culture de l'apprentissage dans la population et favoriser ainsi la participation de tous à la vie économique et sociale, l'effort de recherche devrait viser à comprendre le rapport que la société entretient avec l'apprentissage tout au long de la vie. De quelle nature est ce rapport? Comment se construit-il chez les individus et que devient-il au fil du temps chez les apprenants? Quel est le rapport à la lecture et à l'écriture dans la société à l'heure actuelle? L'analyse des représentations, celles des jeunes, des adultes apprenants et des formateurs, mais aussi celle des organisations, permettrait d'avoir une meilleure compréhension de l'expression de la demande de formation individuelle et sociale.

  Pour mieux mesurer la culture de l'apprentissage et le rapport aux savoirs à un niveau macrosocial, il serait intéressant de se pencher sur la capacité mobilisatrice de la formation dans le développement socioéconomique d'une communauté, en comparant la situation du Québec avec celle d'autres sociétés qui accordent une grande importance à l'apprentissage tout au long de la vie. Il serait non moins important d'approfondir la question de la formation dans la perspective de la dynamique territoriale du développement socioéconomique et de l'innovation.

- Sur la question du rapport aux savoirs, la recherche aura également pour but de déterminer quels sont les savoirs qui permettront de répondre aux besoins individuels et collectifs à venir, besoins tout à la fois de savoirs professionnels et de savoirs utiles au quotidien et besoins qui se rapportent à la santé, au savoir-être et au savoir-vivre ensemble.

  Dans une société plurielle comme la société québécoise, quelles sont aujourd'hui les nouvelles sources de savoir et, par conséquent, les nouvelles sources de pouvoir? Internet, par exemple. Quelles sont les sources de savoir légitimes? Quel est le rapport aux savoirs savants, populaires, culturels ou aux savoirs tirés de la pratique? De quel type sont ces rapports? S'agit-il de rapports d'utilité, de plaisir, de désir? Quelle place donne-t-on aux savoirs visant l'amélioration des conditions de vie, la participation à la vie démocratique ou l'accès aux pratiques culturelles et de loisir? Cette investigation permettrait d'éclairer l'articulation des savoirs entre eux et de voir comment la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie vient remettre en question le mode de fonctionnement des dispositifs traditionnels et la norme sociale en matière d'apprentissage de base. Dans ce contexte, une réflexion sur l'adéquation des instruments de mesure des apprentissages pourrait également être à propos.

- Toute une série d'interrogations sur les processus d'apprentissage et de développement des compétences apparaît également pertinente, notamment sous l'angle cognitif et psychologique, de façon à optimiser le travail d'accompagnement des adultes dans leur démarche. Comment les savoirs chez les adultes sont-ils

acquis? Comment ces savoirs sont-ils utilisés, entretenus, mobilisés dans les milieux de travail et ailleurs, transférés, réinvestis, élargis ou perdus? Le phénomène de la détérioration des compétences peu sollicitées et celui de la déperdition des savoirs restent peu documentés au Québec, notamment à l'aide d'études longitudinales. De même pour ce qui concerne les liens entre la formation de base et la formation continue, et les facteurs favorisant le maintien des compétences de base dans le temps dans le contexte du vieillissement de la population.

- Du côté du marché du travail, la démarche visera à interroger les attitudes, valeurs et croyances qui interviennent dans la construction de l'offre de formation aux adultes et celles qui influencent les décisions à propos du développement des compétences dans les entreprises. Elle aura également pour but de mieux cerner les besoins des entreprises et la correspondance entre les compétences de la main-d'œuvre et les tâches en emploi. Elle permettra ainsi d'avoir une idée plus claire des phénomènes de sous-qualification et de surqualification.

- En réponse aux changements à l'œuvre sur le marché du travail, cette démarche aidera à circonscrire les nouvelles compétences recherchées et à comprendre comment elles permettent de stimuler l'innovation et d'augmenter la performance des organisations.

Thème 2 : La participation et les parcours de formation

Depuis 1997, le taux global de participation des adultes à des activités de formation structurées (formation par intérêt personnel et formation liée à l'emploi) a augmenté au Québec pour l'ensemble de la population de 25 ans et plus. La proportion est passée de 20 % en 1997 à 32 % en 2002. C'est le plus fort taux de croissance enregistré au Canada. C'est aussi au Québec qu'on observe la plus forte augmentation de la participation à la formation formelle par intérêt personnel (de 8 % à 13 %) et de la participation formelle liée à l'emploi (de 14 % à 22 %)[25].

Ce dernier taux reste néanmoins inférieur à la moyenne canadienne de la participation à la formation liée à l'emploi, qui est de 25 % en 2002, bien que l'écart se soit rétréci entre 1997 et 2002. Le Québec tire légèrement de l'arrière[26], alors qu'à l'international le Canada lui-même ne fait pas particulièrement bonne figure[27]. Dans l'ensemble, la participation des individus à l'éducation et à la formation des adultes demeure très inégalement distribuée dans la population, et elle s'avère fortement déterminée par des facteurs socioéconomiques, au premier chef par le niveau de scolarité. Il faudrait voir comment se déroule le parcours de formation des individus et quels sont les facteurs prépondérants dans leurs choix d'apprentissage.

---

[25] P. Bélanger, P. Doray et M. Levesque, *De la pyramide à l'iceberg : les réalités de la formation des adultes en 2002. Un regard croisé Québec-Canada*, rapport, Université du Québec à Montréal/ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, gouvernement du Québec, 2008, p. 12.

[26] *Ibid.*, p. 11.

[27] Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Tableau de bord du système d'innovation québécois, édition 2005*, Québec, gouvernement du Québec, p. 104.

Si plus d'employeurs investissent aujourd'hui en formation depuis la mise en application de la loi du 1 %, on constate que le Québec n'a pas encore tout à fait rattrapé les autres provinces canadiennes. Des difficultés de planification, d'organisation et de suivi persistent dans les entreprises, tandis que l'engagement des plus petites d'entre elles et le soutien à leur offrir demeurent des questions à part entière[28]. Ces entreprises hésitent encore à investir dans le développement des compétences de base de leurs employés, alors que celles-ci apparaissent comme un enjeu stratégique.

On sait qu'une solide formation de base est un préalable au développement et au maintien des compétences tout au long de la vie. Or, les données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) indiquent que les Québécois obtiennent en moyenne de plus faibles résultats en littératie que les autres Canadiens[29].

Orientations de recherche

- En matière de participation à l'éducation et à la formation des adultes, la recherche devrait porter une attention particulière aux activités d'apprentissage auxquelles participent les adultes les moins scolarisés, qu'elles soient en alphabétisation, en formation générale ou professionnelle, dans les organismes communautaires, en entreprise ou ailleurs. Cet examen permettrait de voir comment ces apprentissages contribuent au développement de capacités générales susceptibles d'amener les individus à gagner un certain contrôle sur leur vie, de favoriser leur participation sociale et d'améliorer leur qualité de vie. Il serait opportun de s'interroger sur les investissements financiers que ces activités commandent et sur les retombées, y compris économiques, qu'elles représentent pour l'ensemble de la société.

- Pour contribuer à favoriser une plus large participation des adultes aux activités d'apprentissage sous toutes leurs formes, il est essentiel de mieux connaître les incitations et les façons de surmonter les contraintes qui interviennent tant en ce qui concerne les individus (jeunes ou moins jeunes, en emploi ou non, selon leur niveau de littératie, femmes et hommes, etc.) qu'en ce qui a trait aux organismes qui fournissent des services de formation et de soutien ou qui sont susceptibles d'en bénéficier. Les études peuvent contribuer à comprendre quels dispositifs sont les plus efficaces pour élargir la demande, en particulier auprès de ceux qui y participent le moins, en tenant compte des modalités d'apprentissage, de l'engagement des différents partenaires, de l'évolution dans les conditions d'accès aux services et des contextes régionaux. À cet effet, elles doivent mettre en relief l'influence de l'ensemble des facteurs sur les cheminements de formation. Les

[28] Commission des partenaires du marché du travail, *Programme de subvention à la recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Appel de propositions général 2007-2008.* À entrée continue, 2007, p. 23-34.

[29] Fr. Bernèche et B. Perron, *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants. Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) 2003*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2005, p. 6.

résultats de ces études serviront à vérifier si les services en place et les mesures de soutien sont adéquats. Ils seront ainsi utiles aux intervenants et aux autorités concernées qui cherchent à améliorer les manières de faire.

L'étude des parcours de formation, en lien notamment avec le cheminement professionnel, permettrait de faire progresser de façon significative la compréhension du phénomène de la participation à la formation des adultes en établissant des liens entre ces pratiques et les autres aspects de la vie des individus, entre autres selon le genre. Cette approche biographique fait ressortir les dispositions qui motivent et qui facilitent la réussite de leur démarche d'apprentissage et les éventuels blocages qui, au contraire, freinent leur engagement.

- Les études pourraient se pencher plus avant sur l'idée que le maintien et l'amélioration de la situation d'emploi constituent un moteur puissant pour susciter la demande. Ce questionnement est en lien avec l'idée que la sécurisation des parcours professionnels repose de plus en plus sur les compétences, et donc sur les pratiques de formation, plutôt que sur l'ancienneté.

- Dans une perspective quantitative cette fois, il importe d'avoir une juste mesure de la progression des pratiques d'apprentissage dans la société pour mieux en comprendre la distribution et en faciliter le développement. Des enquêtes populationnelles récurrentes et comparables sont nécessaires à cette fin. L'analyse des données administratives devrait considérer la diversité des milieux, des modalités de participation et des sources de financement. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit en 2010 la réalisation d'une enquête triennale sur la participation des adultes à la formation, comportant un volet particulier sur la formation des compétences de base. D'autres études devraient approfondir l'analyse des données sur les activités d'apprentissage informel (Enquête sur l'éducation et la formation des adultes et Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes) et des enquêtes devraient porter aussi sur des démarches d'apprentissage moins bien connues, dont les apprentissages en « milieu naturel ».

- Du côté des organisations, des études ont mis à jour les contraintes qui persistent, mais peu de spécialistes du milieu universitaire se consacrent à ces questions. Il importe donc d'acquérir une expertise capable de cerner plus finement les difficultés de manière à élaborer des solutions efficaces au développement des compétences dans les organisations, notamment dans les petites et moyennes entreprises, de même que dans les organismes de la société civile. Il faudrait voir quels gains financiers et professionnels les employeurs et les employés tirent de la formation à l'âge adulte et du développement des compétences de base. Quels mécanismes d'expression de la demande seraient les plus efficaces dans ce cas particulier?

  Des recherches portant sur les entreprises qui soutiennent la formation de leur organisation dans une perspective globale, de même que sur les conditions

de création et de pérennisation de telles communautés d'apprentissage ou d'organisations apprenantes, faciliteraient l'élaboration de mesures de soutien efficaces. Des études sur l'apprentissage des langues en milieu de travail chez les immigrants présentent une pertinence sociale certaine. Outre les analyses coûts/bénéfices, il faudrait examiner les différentes façons de favoriser l'édification d'une culture de formation dans les entreprises. Il conviendrait d'entreprendre également des études plus globales pour un secteur ou une région afin de mieux cerner la question des incidences de la formation en termes de rémunération et de productivité.

- Enfin, il importe de poursuivre les études sur les retombées de la Politique gouvernementale en éducation des adultes et en formation continue et de la nouvelle Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. L'exercice viserait à voir si les dispositions et les mesures retenues sont bien adaptées à la réalité de certains secteurs d'activité, de certaines entreprises et de certains groupes, tels que le personnel moins qualifié, celui qui a moins accès aux activités de formation et la main-d'œuvre plus âgée.

Thème 3 : L'offre en matière de formation et son articulation à la demande

Cette thématique de recherche ouvre sur tous les types de savoirs et tous les espaces d'apprentissage. Les lieux et les moyens de formation accessibles aux adultes sont nombreux et de plus en plus variés. Malgré cela, on peut se demander dans quelle mesure l'éventail des services disponibles aujourd'hui est adapté aux besoins d'un apprentissage qui s'étend tout au long de la vie et aux exigences des sociétés postindustrielles. Car, si chacun des dispositifs de formation fonctionne bien, le passage de l'un à l'autre, suivant leur lieu et leurs modalités, reste difficile dans une logique de continuité des apprentissages.

Orientations de recherche

- À l'égard de cette thématique de recherche, le premier objectif serait de vérifier si l'offre de formation existante, de source publique (commissions scolaires, cégeps, universités, municipalités, à distance et en ligne), privée et proposée par les organismes communautaires, les organisations professionnelles et syndicales, etc., correspond à l'éventail des besoins, ceux des individus, des organisations et de la société, aux besoins de qualification pour le marché du travail comme à ceux du développement humain, de même qu'aux besoins d'outils d'enseignement et d'information. Il serait important de tenir compte du niveau ou de l'ordre d'enseignement correspondant aux initiatives de formation ainsi que de leurs dimensions territoriales et sectorielles. Il importe aussi de comprendre la dynamique de construction de la demande de formation et les besoins qui demeurent non satisfaits.

  Des questions se posent sur les modalités particulières de l'apprentissage sous toutes ses formes : formel ou informel, type de pédagogie, curriculum,

services complémentaires, instrumentation, formation des formateurs, soutien au personnel d'accompagnement, formation à distance, alternance, partenariat, etc. Dans le cadre de ce questionnement, il faudrait se pencher, par exemple, sur les usages variés de l'écrit dans le cas des personnes qui répondent moins bien aux méthodes traditionnelles d'enseignement. Il faudrait en connaître un peu plus sur les démarches d'apprentissage informel entreprises en milieu naturel, en s'efforçant de comprendre comment se fait le transfert des connaissances acquises dans cette situation à d'autres contextes d'apprentissage. Il est important de voir si les services sont adaptés à la réalité des adultes et si l'utilisation des ressources mises à leur disposition contribue réellement à élargir leur participation. Ces connaissances permettraient de comprendre les contraintes inhérentes à certaines formules et de mieux outiller le personnel d'accompagnement et les organismes de formation.

- Des études sont à développer sur la situation des formateurs et d'autres personnels (gestionnaires, conseillers, etc.) afin de mieux cerner leur rôle, la spécificité de leurs compétences et, ainsi, de mieux les soutenir dans leurs pratiques. L'organisation des services et les divers intermédiaires œuvrant dans le secteur méritent au moins autant d'attention.

- Des questions demeurent à propos des besoins en main-d'œuvre hautement qualifiée et de son intégration en emploi, notamment en ce qui concerne les diplômés issus de l'immigration.

- Parmi les questions à fouiller, un état des lieux des pratiques novatrices d'éducation et de formation des adultes en contexte aux différents ordres d'enseignement et en dehors du système scolaire s'impose, de même qu'une diffusion de cette information dans les milieux de pratique afin d'en faciliter l'application. Il faut voir si certaines formules, par exemple les mutuelles de formation, les communautés d'apprentissage à distance, le soutien documentaire, les microprogrammes et les programmes de courte durée ou encore les formations capables de répondre aux besoins de conciliation travail-famille-études ou aux contraintes de temps, donnent des résultats satisfaisants et si elles ont une influence sur l'augmentation de la demande. Ce travail pourrait être mené en considérant le genre, les différentes dynamiques sur le plan régional et dans une perspective comparative, de façon à pouvoir distinguer ce qui est propre au Québec et ce qu'on observe à l'étranger. Il y aurait lieu également d'examiner des domaines thématiques, comme celui de la santé, sur lesquels des formations intensives sont proposées à la population à l'heure actuelle.

- Il serait utile de comprendre ensuite comment se construit l'offre de formation pour les adultes et quels sont, entre autres, les effets des politiques publiques sur le jeu de l'offre et de la demande. On ignore si une répartition différente de l'offre entre le secteur public et le secteur privé serait plus avantageuse socialement. Le développement des outils méthodologiques nécessaires pour analyser la réalité sous cet angle serait un préalable.

Il conviendrait de savoir quels facteurs facilitent ou freinent le développement de l'offre de formation et à quelles conditions se fait l'ajustement de cette offre à la demande sociale. Le Québec a acquis une bonne expertise terrain en matière d'éducation et de formation des adultes dans le réseau des établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire ainsi que dans celui de l'éducation populaire, mais cette vaste expérience n'est pas encore documentée. De même, il faudrait mieux connaître l'offre éducative privée et son impact sur la qualité des apprentissages. Il faudrait aussi examiner les initiatives et les besoins des organisations de la société civile susceptibles de soutenir la démarche de certains groupes de la population.

- Enfin, dans la mesure où la démarche d'apprentissage s'étend tout au long de la vie et devient une nécessité sociale, la recherche devrait porter sur le droit à l'éducation et à la formation, et contribuer à éclairer le débat sur le partage des responsabilités, y compris financières, entre les partenaires à cet égard : les fournisseurs de services, l'État, les entreprises, la société civile et les individus.

Thème 4 : La reconnaissance des acquis et des compétences

La grande diversité des modes et des lieux d'apprentissage ainsi que l'importance accrue accordée à l'éducation et à la formation des adultes posent aujourd'hui avec plus d'acuité la question de la reconnaissance des acquis et des compétences. L'OCDE considère que celle-ci constitue un levier important pour augmenter la demande de formation. Dans le cadre de la présente stratégie, ce domaine de pratique et de recherche se rapporte aux passerelles entre des univers pluriels de formation. À cet égard, la thématique de la reconnaissance des acquis et des compétences constitue un des analyseurs qui permettent d'éclairer plusieurs enjeux de l'apprentissage tout au long de la vie, dont ceux du rapport aux savoirs et de l'accès aux pratiques de formation.

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre ces dernières années pour favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences par le système scolaire et dans le monde du travail. Malgré le chemin parcouru, les demandes de reconnaissance des apprentissages réalisés en dehors du monde scolaire n'ont pas toutes trouvé des réponses satisfaisantes. Quant aux personnes formées à l'étranger, on constate que le manque d'information adéquate sur les conditions d'accès à l'exercice de leur profession et la difficulté de faire reconnaître leurs acquis nuisent à leur intégration socioéconomique[30].

Orientations de recherche

- Si la reconnaissance des acquis et des compétences constitue une porte d'entrée suffisamment large pour permettre d'analyser le système d'éducation

[30] Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés*, Rapport du Groupe de travail sur l'accès aux professions et métiers réglementés, Québec, gouvernement du Québec, février 2005.

et de formation des adultes dans son ensemble, les études sur cette thématique restent très peu développées jusqu'ici, que ce soit à l'égard des pratiques, de leurs effets, des demandes de reconnaissance, de la conversion des titres, des transferts de compétences, etc. Les chercheurs sont peu nombreux à s'y intéresser et les entreprises se montrent peu enclines à y participer.

C'est pourquoi il faut poursuivre l'investigation sur les blocages qui subsistent dans la société et qui entravent l'institutionnalisation d'un système efficace de reconnaissance des acquis et des compétences. Cette recherche apparaît indispensable afin de mettre à jour les enjeux, de trouver des pistes de solution appropriées et de faciliter les changements sociaux et organisationnels nécessaires dans les pratiques d'enseignement et de gestion, de même que dans les modes de fonctionnement existants. Ainsi, il faut étudier les problèmes qui sont liés aux perceptions des avantages et des inconvénients qui se rattachent à la reconnaissance des acquis et des compétences, l'effet levier des bilans de compétences chez les individus, les difficultés que posent l'identification et l'évaluation des apprentissages, notamment les apprentissages informels ou les formations suivies à l'extérieur du Québec, les obstacles à l'accompagnement rencontrés aux différentes étapes de reconnaissance, les disparités entre les filières et les contextes de formation, les résistances individuelles selon les différents types d'ancrage social et les résistances corporatives, les coûts et les économies qui en résultent, etc. Il faut examiner ce que les employeurs sont disposés à reconnaître et pourquoi, quels acquis facilitent véritablement la transférabilité des compétences et la mobilité de la main-d'œuvre, en particulier celle qui est la plus âgée. Il faut également s'interroger sur les perceptions ou le rôle d'autres acteurs importants, dont celui du corps enseignant, à l'égard de la reconnaissance des acquis effectuée en milieu scolaire.

- Pour faciliter les interactions entre les différents dispositifs de formation, une réflexion s'impose sur les connaissances et les compétences à reconnaître et sur les différents processus de reconnaissance en application dans le système scolaire et en entreprise : les référentiels à maîtriser, les procédures, les limites, les outils à privilégier, les processus décisionnels individuels et institutionnels, les conditions de mise en œuvre de la reconnaissance des acquis dans les différentes organisations, les résultats obtenus, etc. Par exemple, une analyse de la formalisation des savoirs de l'expérience, qui est loin d'être une simple tâche technique, est un travail qui s'impose. Celle des mesures non officielles de reconnaissance entre les pairs peut aussi nous en apprendre davantage sur les procédures à développer.

- Enfin, il faudrait avoir une meilleure idée de la manière dont se construisent les acquis et les compétences dans une démarche d'apprentissage informel, ceux des adultes autodidactes, notamment, et comment ces acquis et ces compétences sont mobilisés dans d'autres contextes. La recherche sur les acquis expérientiels, de même que sur les stratégies alternatives de reconnaissance non formelle, permettrait de soutenir le développement de pratiques favorisant la reconnaissance de ces compétences et de ces savoirs particuliers.

Les actions recommandées pour atteindre l'objectif premier de la stratégie qui est de renforcer la recherche sur les quatre thématiques retenues sont résumées dans l'encadré qui suit.

Actions stratégiques

- Créer un programme d'action concertée d'une durée de dix ans sur les thématiques de recherche retenues, assorti d'un budget annuel de deux millions de dollars.
- Dans le cadre de ce programme, prévoir une provision pour le transfert et la diffusion des résultats.

Objectif 2 Recourir à une diversité d'approches méthodologiques

L'éducation et la formation des adultes commandent des approches à caractère multidisciplinaire, tant fondamentales qu'appliquées. Les méthodes de collecte et d'analyse à exploiter pour trouver réponse aux questions soulevées sont aussi bien qualitatives que quantitatives. Le temps, les compétences et les ressources nécessaires au traitement efficace des données peuvent varier grandement selon les approches, et le comité invite les responsables de l'action concertée à définir des modalités de soutien qui tiennent compte de cette variabilité.

Ainsi, la recherche sur les représentations sociales à l'égard des savoirs et de l'apprentissage appelle des études exploratoires. La nécessité de mieux connaître les conditions d'élaboration de l'offre de formation au Québec requiert des études de cas qui permettraient de faire ressortir des dynamiques qu'on connaît encore très peu et d'en tirer des enseignements utiles pour l'intervention. Cette même approche serait également adéquate pour approfondir certaines facettes moins connues de la participation des adultes, notamment les formations atypiques et les pratiques d'exclusion.

Des enquêtes récurrentes et comparables dans le temps sont à poursuivre pour conserver un portrait à jour de la participation des adultes à la formation. Elles sont à mener entre autres auprès des entreprises afin de mieux ajuster les programmes de formation aux besoins du marché du travail. Elles pourraient également chercher à suivre le cheminement des personnes immigrantes et à voir ce qui fonctionne le mieux pour favoriser leur insertion et leur mobilité.

L'étude des parcours de formation appelle des analyses longitudinales ou expérimentales basées sur les différents types d'ancrage social. Ces méthodes d'investigation sont parmi les approches les plus lourdes à gérer et les plus coûteuses. Des études de cas, réalisées dans une perspective comparative des approches et des résultats, peuvent également illustrer ces parcours. Des méthodes de collecte et d'analyse des données recueillies dans le cadre de telles démarches restent encore insuffisamment développées. Par

conséquent, le comité de pilotage pense qu'il faudrait fournir, au besoin, l'aide nécessaire à la maîtrise de certains outils de travail, en organisant des formations sous forme d'atelier ou de stage.

Des enquêtes canadiennes et québécoises portant sur les jeunes sont à poursuivre à l'âge adulte et des questions sur les activités d'apprentissage sont à intégrer aux études sur les panels de ménages, de façon à bien mesurer leurs effets à long terme. La possibilité de confronter les modèles types au déroulement réel des activités de formation (microsimulation) est également très instructive pour distinguer ce qui fonctionne de ce qui est voué à l'échec.

Des études empiriques et de terrain s'imposent pour mieux saisir l'efficacité des mécanismes de détermination des équivalences utilisés jusqu'à présent et comprendre le processus d'évaluation des compétences acquises en entreprise ou de façon non formelle. Des études de facture plus théorique sont également nécessaires dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes afin de poursuivre la réflexion sur la culture de l'apprendre. Des revues de littérature détaillées et systématiques ou des métaanalyses pourraient s'avérer utiles pour déterminer de nouvelles pistes de recherche à explorer.

Autrement, il est possible de procéder à des états de situation pour décrire la diversité des modalités de l'offre de formation et de services, et pour réussir à déterminer ensuite les avenues les plus prometteuses afin de favoriser un meilleur accès à tous. L'expérimentation de certaines formules innovantes, au chapitre du soutien aux plus petites entreprises et aux organismes de la société civile notamment, est aussi à réaliser, en ayant le souci d'en diffuser très largement les résultats.

Si cela s'avère possible et pertinent, les projets de recherche devraient être menés dans une perspective comparative avec ce que l'on observe ailleurs au Canada et dans les pays les plus performants en la matière. De telles études comparatives permettraient de dégager des éléments de réponse et pourraient servir d'inspiration pour les décideurs qui souhaitent élaborer des mesures afin d'améliorer le maintien et le développement des compétences de la population québécoise. Pour tous les projets de recherche qui s'y prêtent, l'analyse devrait être menée selon le genre, de façon à prendre en considération les particularités des pratiques des femmes et des hommes.

Le partenariat étant l'un des aspects importants à développer, la conduite de projets de recherche conjointement avec les intervenants du système d'éducation, de la société civile et du milieu de l'entreprise devrait être soutenue. Pareilles alliances sont susceptibles de renforcer l'intérêt pour la recherche sur l'éducation et la formation des adultes.

Conscient de la nécessité d'accroître la synergie entre les chercheurs et les milieux de pratique en éducation et en formation des adultes, le comité de pilotage recommande que la stratégie mette un accent particulier sur la recherche collaborative. Les chercheurs apportent des réponses aux problèmes qui se posent sur le terrain, tandis que les praticiens vivent souvent des expériences novatrices et développent des savoirs empiriques. Leurs façons différentes de conceptualiser la question de l'éducation et de la formation

peuvent contribuer à enrichir la compréhension commune des problématiques. Aussi les approches axées sur les demandes des utilisateurs ou sur les collaborations avec les acteurs de terrain pourraient-elles être de plus en plus souvent mises en application de manière à capter les savoirs empiriques et à susciter une rétroaction de la part des milieux de pratique.

La stratégie veut également accorder une attention particulière aux recherches évaluatives sur les résultats des interventions gouvernementales et sur des expériences novatrices, de même qu'à l'élaboration des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis. Ces études visent à mesurer l'efficacité des moyens mis en œuvre en allant au-delà de la simple mesure de satisfaction des participants. Elles présentent un intérêt particulier pour orienter les choix de la société québécoise. Cependant, on ne dispose peut-être pas de tous les instruments requis pour mesurer les apprentissages qui se font en dehors du système formel d'éducation ou pour évaluer les résultats des dispositifs existants en tenant compte des changements qui touchent le milieu de l'éducation et de la formation des adultes. Dans ce sens, les outils traditionnels d'analyse sont certainement à revoir ou à actualiser.

Enfin, des activités de veille sont essentielles pour suivre l'évolution de la situation et rendre accessibles aux chercheurs et aux intervenants les résultats des études menées ailleurs au Canada et à l'étranger. L'approche prospective n'en sera pas moins utile pour réussir à étudier les nouveaux contenus de formation à développer dans les années qui viennent.

Actions stratégiques

Dans le cadre de l'action concertée :

- Encourager la diversité des méthodes, tant dans la collecte que dans l'analyse des données.
- Accorder une aide à la formation sur certains outils de collecte et d'analyse parmi les plus exigeants.

Objectif 3 Mieux exploiter les banques de données existantes et en développer de nouvelles

Pour réussir à suivre et à comprendre la situation de l'éducation et de la formation des adultes, il est essentiel de pouvoir compter sur la disponibilité de données fiables, récurrentes, compatibles et comparables en matière de participation des adultes, en considérant la diversité des milieux et des modalités de cette participation.

Plusieurs banques de données provenant des enquêtes populationnelles ou des administrations publiques fournissent des informations relatives à l'éducation et à

la formation des adultes. Le comité de pilotage est d'avis qu'il importe d'assurer une meilleure exploitation de ces banques en examinant ce qui peut être fait pour en faciliter l'accès et rendre leur utilisation plus conviviale. La démarche viserait à déterminer les besoins, à consolider les données existantes, à les enrichir et à les parfaire en y ajoutant les informations manquantes, et ce, dans une perspective de complémentarité entre elles. Un tel travail faciliterait l'analyse des pratiques d'apprentissage des adultes et le suivi des parcours de formation. Cette amélioration des banques existantes, en plus de répondre aux exigences de résultats en se donnant des outils de mesure appropriés et des indicateurs pertinents, pourrait avoir pour effet d'alléger le poids des enquêtes ad hoc. Dans la mesure du possible, la démarche devrait être menée de concert avec les utilisateurs des divers milieux intéressés. Le jumelage de certaines banques entre elles offre une avenue intéressante, mais commande d'importants investissements.

La mise en commun des banques de données existantes et leur bonification, le cas échéant, passent par la concertation entre les acteurs intéressés, y compris avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les choix à faire en ce qui a trait aux banques de données devraient tenir compte des réflexions et des démarches en cours, par exemple par l'intermédiaire de l'Initiative canadienne sur les statistiques sociales, du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (le CIQSS) et du Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (le CADRISQ) avec son Programme intégré d'études longitudinales, proposé il y a quelques années. Le cas du Réseau de recherche en santé des populations du Québec, qui a entrepris de dresser un portrait des banques de données disponibles et d'en améliorer l'accès, pourrait être inspirant à ce chapitre. Il en est de même pour l'initiative Environnement pour la promotion de la santé et du bien-être (EPSEBE), qui vise à mettre à la disposition des chercheurs des banques de données appariées afin de répondre à des questions complexes.

Par ailleurs, en réponse à des besoins particuliers, la création de nouvelles banques de données à partir d'enquêtes populationnelles ou de données administratives permettrait de remédier au manque d'information aussi bien sur la formation formelle qu'informelle ainsi que sur les activités d'apprentissage en dehors du système scolaire (communautés de pratique, mentorat, autoapprentissage, etc.).

Actions stratégiques

- Mettre en commun les banques de données existantes et en faciliter l'accès (repérage, jumelage, anonymisation, traitement, entretien, portail convivial, etc.).
- Arrimer ces efforts aux réflexions et aux démarches en cours.
- Améliorer le contenu des banques de données administratives existantes du MELS et du MESS.
- Développer, au besoin, de nouvelles banques de données sur les pratiques non formelles et extrascolaires.

Objectif 4 Apporter un soutien à la relève

Au Québec, la cohorte des chercheurs dont le principal domaine d'intérêt est l'éducation et la formation des adultes est vieillissante. Alors que la relève n'est pas négligeable, les occasions d'intégrer de nouveaux professeurs-chercheurs dans les départements universitaires sont très limitées. Par ailleurs, la recherche réalisée jusqu'à présent a nourri la réflexion, qui débouche maintenant sur de nouvelles voies d'investigation pour lesquelles la capacité de recherche est encore peu développée. C'est pourquoi le comité de pilotage recommande de prévoir des mesures incitatives pour susciter la formation d'une relève dans des créneaux moins bien couverts, qui risquent à plus long terme de connaître un déficit de compétences, et de veiller à favoriser l'intégration de nouveaux professeurs-chercheurs dans les facultés et les départements universitaires de sciences de l'éducation.

Il est d'abord proposé de créer un programme de bourses de maîtrise et de doctorat, de bourses de formation postdoctorale et de subventions aux chercheurs-boursiers ciblant des aspects précis des thématiques retenues. Le soutien à la relève pourrait également viser les intervenants, professionnels et enseignants du réseau de l'éducation et de la formation des adultes, intéressés par un retour aux études, y compris à temps partiel. L'appui financier à la création de ces bourses s'ajouterait aux sommes déjà prévues dans les programmes réguliers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Ce soutien supplémentaire serait intégré à l'action concertée.

Des problématiques et des approches développées assez récemment au Québec suscitent des besoins de compétences supplémentaires tant en méthodes quantitatives que dans les analyses temporelles pour travailler sur la thématique de la participation, notamment en sciences de l'éducation. La recherche sur la thématique de la reconnaissance des acquis et des compétences, comme la question du rapport aux savoirs des individus et des communautés, reste peu explorée et nécessiterait la formation de nouveaux chercheurs. Ainsi, comme il n'y a pas au Québec de spécialistes de l'histoire de l'éducation et de la formation des adultes, il conviendrait d'offrir une aide pour susciter des vocations dans ce champ d'application.

Pour tenter de combler la distance qu'on observe entre le monde de la recherche et celui de la pratique, le soutien à la relève pourrait prendre la forme de bourses d'études et de recherche en milieu de pratique ou porter sur des projets en lien avec les organismes d'intervention. Afin de décloisonner le champ de recherche et de susciter une plus large participation des entreprises et d'autres organismes aux projets, le comité estime que les équipes de recherche devraient être formées dans une perspective multidisciplinaire. Par conséquent, elles devraient avoir le souci d'intégrer des étudiants de diverses disciplines.

Dans le cadre d'un soutien additionnel au développement de la capacité de recherche par l'action concertée proposée, de nouvelles possibilités de formation pour les étudiants et les nouveaux chercheurs seraient nécessairement offertes à l'intérieur des équipes de

recherche. La recherche en concertation devrait aussi permettre de faciliter l'accueil et la rétention de la relève tout en la sensibilisant à la réalité des milieux de pratique et de décision en éducation et en formation des adultes. Cela dit, il importe de ne pas négliger la sensibilisation à la recherche multidisciplinaire des étudiants des programmes de baccalauréat qui touchent à l'éducation et à la formation des adultes, en rehaussant l'offre de cours liés aux méthodes de recherche qui leur est destinée.

Pour faciliter l'intégration dans le marché du travail de la relève sur l'éducation et la formation des adultes, le comité pense en outre que les facultés et les départements universitaires des sciences de l'éducation devraient créer des postes de nouveaux professeurs-chercheurs liés à l'étude de ce domaine. Une réflexion est à mener sur les conditions nécessaires à cette intégration.

Actions stratégiques

- Dans le cadre du programme d'action concertée, réserver une provision pour l'attribution de bourses de deuxième et de troisième cycle, de bourses de formation postdoctorale et de subventions aux chercheurs-boursiers.
- Allouer des bourses dans certains créneaux ciblés : histoire de l'éducation et de la formation des adultes, méthodes quantitatives, études longitudinales, reconnaissance des acquis et des compétences, rapport aux savoirs, etc.
- Promouvoir un rehaussement de l'offre de cours liés aux méthodes de recherche dans les programmes du baccalauréat qui touchent l'éducation et la formation des adultes.
- Définir les conditions favorisant l'intégration de nouveaux professeurs-chercheurs en éducation et en formation des adultes dans les facultés et les départements universitaires.

Objectif 5 Se donner des moyens de structurer le champ de la recherche

Le portrait de l'effort de recherche et de transfert montre qu'au Québec environ 90 chercheurs ont fait de l'éducation et de la formation des adultes leur spécialité de recherche et qu'une soixantaine d'autres abordent ces questions de manière sporadique. Il existe également quelques intervenants qui travaillent au développement de l'éducation et de la formation des adultes sans, néanmoins, que l'ensemble de ces acteurs aient réussi à développer une communauté d'échange entre eux.

L'état de situation révèle, en effet, que le champ de la recherche en éducation et en formation des adultes est encore loin d'être suffisamment structuré, faute de dispositifs utiles à cette fin (programmes financiers de soutien à la recherche, lieux rassembleurs, etc.), mais aussi à cause du manque de départements et de programmes d'études

universitaires consacrés à ce champ ainsi que de l'absence de masse critique de professeurs-chercheurs dans le domaine. Pour améliorer la structuration de la recherche, le comité estime que les universités doivent créer de tels postes, qu'elles doivent mettre en œuvre des programmes d'études en éducation et en formation des adultes, et incorporer dans les divers programmes pertinents une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Ce travail pourrait être entrepris de concert avec les actuels responsables de programmes d'études voués à l'éducation et à la formation des adultes. Les enjeux auxquels le Québec est appelé à faire face à cet égard dans les années à venir rendent ce besoin plus pressant.

Dans le cadre de la présente stratégie, la proposition du comité de pilotage vise à susciter la concertation autour de besoins de recherche communs, à soutenir le croisement des disciplines et des différents types de recherches (universitaire, institutionnelle, associative), à encourager une réflexion interdisciplinaire, à faciliter la circulation des flux de connaissances et à favoriser un meilleur partage des données. Le but est également d'assurer le suivi de la recherche dans le temps et d'apporter les ajustements nécessaires au fur et à mesure de l'avancement des travaux et en tenant compte des axes de recherche clés du PSRA. Au chapitre du transfert des connaissances produites, le rapprochement entre les chercheurs, les organismes de transfert et les autres groupes d'acteurs concernés, idéalement à un stade précoce de la démarche de recherche, favoriserait la valorisation et une appropriation plus efficace des résultats de recherche dans les milieux de pratique en éducation et en formation des adultes.

La mise sur pied de programmes de formation universitaire consacrés à l'éducation et à la formation des adultes, comme la création d'une action concertée en partenariat intégrant le soutien au transfert, est un moyen puissant de favoriser la structuration de ce champ de recherche. Le comité de pilotage pense qu'un autre mécanisme apparaît nécessaire pour organiser le développement de la capacité de recherche.

Le comité propose donc la création d'une instance interdisciplinaire et interuniversitaire chargée d'organiser la recherche. Cette instance aurait pour rôle de fédérer et de réseauter les acteurs, de stimuler la recherche en partenariat, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, d'assurer un travail de veille, en signalant les besoins de recherche en émergence et les nouvelles pistes à explorer, d'orienter et d'assurer le suivi à long terme des travaux produits dans le cadre de l'action concertée proposée et d'en promouvoir la diffusion. Elle pourrait assumer des tâches d'animation du milieu (colloques, séminaires, etc.) de concert avec d'autres collaborateurs, accueillir des chercheurs étrangers et des chercheurs non universitaires, faciliter la publication des travaux et favoriser la préparation d'une relève.

De l'avis du comité, l'instance en question, dont la forme reste à déterminer, pourrait être rattachée à une université tout en réunissant des chercheurs appartenant à différents établissements universitaires. Elle serait orientée par un conseil de gestion ou un conseil d'orientation réunissant les différents acteurs intéressés : chercheurs et regroupements de recherche, organismes publics, partenaires du financement,

responsables des programmes d'études universitaires, représentants des milieux de pratique en éducation et en formation des adultes, et apprenants. Les modèles de regroupement susceptibles d'inspirer des modes de fonctionnement et de financement innovateurs pour ce mécanisme sont à explorer : observatoire, institut de recherche, consortium, regroupement ou réseau stratégique, etc.

Gérée en collégialité, cette instance fonctionnerait sur la base d'un leadership partagé et resterait en contact étroit avec les interventions, les programmes de recherche et de formation ainsi qu'avec les lieux de concertation existants. Elle profiterait de la mise en commun des ressources et pourrait tirer parti des expertises de chacun des partenaires, qu'en retour ses travaux de réflexion pourraient contribuer à alimenter. Par exemple, elle travaillerait en lien étroit avec le forum d'échange proposé, les organismes de transfert engagés dans la stratégie, avec le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, chargé de la gestion de l'action concertée de même qu'avec les organismes concernés des gouvernements du Québec et du Canada. L'Institut de la statistique du Québec et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales pourraient être invités à collaborer aux activités d'enquête et de mise en commun des banques de données.

Les tâches de gestion nécessaires au bon fonctionnement de ce regroupement ne devraient exiger qu'un minimum de financement d'infrastructure. La concertation entre les acteurs intéressés par l'éducation et la formation des adultes, et réunis au sein de cette instance, faciliterait la recherche de nouveaux partenaires et des fonds nécessaires à son fonctionnement. Ces fonds proviendraient des membres participants : ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement canadien concernés, fondations et organisations privées, organismes de la société civile, syndicats, organisations patronales, etc.

Tel qu'il est conçu, ce regroupement disposerait de toute l'autonomie requise pour guider la recherche selon les orientations déterminées de concert par les partenaires et il exercerait le leadership nécessaire à l'avancement des travaux. Il en serait également redevable auprès des partenaires financiers, comme le sont les instances qui gèrent les fonds publics en recherche au Québec. Fondé sur les alliances, la diversité et la proximité des acteurs, ce mode de fonctionnement pourrait contribuer à ancrer les pratiques dans la recherche et à former ainsi les praticiens à l'utilisation des ressources en recherche. Ce rapprochement aurait l'avantage de favoriser l'épanouissement d'une culture commune de la recherche et du transfert. Ce mode de fonctionnement donnerait également plus de poids à la recherche de fonds supplémentaires par les chercheurs aux différentes sources existantes.

Actions stratégiques

- Promouvoir la création de postes de professeurs-chercheurs et de programmes de formation universitaire en éducation et en formation des adultes, et favoriser l'intégration d'une perspective d'apprentissage tout au long de la vie dans les programmes pertinents.
- Créer une instance visant à organiser le développement de la capacité de recherche, qui assumerait les tâches d'orientation, de concertation, de veille, de suivi et d'animation.

Objectif 6 Resserrer les liens entre la recherche, les milieux de l'enseignement universitaire, les milieux de pratique et les décideurs

La stratégie veut mettre l'accent sur l'interaction entre recherche, pratique et milieux décisionnels en créant des lieux d'interface conviviaux, organisés et ouverts, et en mettant en œuvre des moyens appropriés de diffuser l'information au plus grand nombre possible d'utilisateurs, ceux des milieux de la formation et de l'enseignement universitaire, des entreprises, des organisations publiques, de même qu'auprès du grand public. Car l'état de situation en matière de transfert montre que l'articulation entre la recherche, la pratique et les milieux décisionnels en éducation et en formation des adultes est lacunaire.

Peut-être à cause de l'absence de lieux dédiés et de ressources spécifiquement consacrées au développement d'une interface entre la recherche et la pratique en éducation et en formation des adultes au Québec, les liens entre les deux se nouent encore difficilement. Plusieurs y voient pourtant une clé pour la réussite éducative[31]. D'un côté, les actions visant le rehaussement de l'offre de formation sur les méthodologies de recherche au baccalauréat (objectif 4) auront certainement pour effet de sensibiliser les étudiants à l'utilisation des résultats de recherche dans leurs pratiques futures d'enseignant. D'un autre côté, les moyens proposés pour améliorer la structuration du champ d'études (objectif 5) favoriseront le dialogue entre les professeurs-chercheurs et les praticiens. Toutefois, ces mesures paraissent insuffisantes pour optimiser la contribution de la recherche aux défis à relever en éducation et en formation des adultes. Les moyens les plus efficaces pour remplir les différentes fonctions de diffusion, de transfert et de valorisation passent par la création d'un forum d'échange. C'est pourquoi le comité de pilotage en propose la création.

Le comité de pilotage pense que, pour briser l'isolement entre les acteurs, il peut être utile d'assurer la mise en réseau de tous ceux qui sont engagés dans le développement de

[31] Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*, 2006.

l'éducation et de la formation des adultes, y compris les enseignants, les représentants des organismes publics et les responsables des programmes d'études universitaires en éducation et en formation des adultes.

Le travail de médiation comporte souvent des tâches de collecte et de gestion de l'information, de façon à disposer d'un état des travaux existants et d'un portrait des ressources humaines et matérielles disponibles, sous forme d'inventaire annuel, par exemple. Les informations devraient être diffusées le plus largement possible, grâce à un traitement adéquat, à la mise en forme et à la vulgarisation des contenus afin d'en faciliter la compréhension et l'accès suivant les différents types d'utilisateurs. Cette gestion et cette adaptation des contenus font partie des tâches nécessaires au transfert et à la valorisation des connaissances dans les milieux de pratique. Dans le but de susciter une réelle appropriation des résultats de la recherche, il faut parfois prévoir aussi un accompagnement des acteurs de terrain.

La mise en commun des résultats de recherche permettrait de rassembler, de faire connaître et de diffuser adéquatement les études comme les pratiques les plus innovantes. Le travail d'animation nécessaire à une bonne appropriation des résultats prendrait la forme d'ateliers d'échange, de conférences, de tables de concertation, de bulletins d'information, etc. Un événement rassembleur pourrait aussi créer une meilleure synergie entre les acteurs. Ce pourrait être aussi l'occasion d'aborder la question de l'articulation entre les problématiques relatives aux différents contextes éducatifs qui jalonnent l'existence. Par exemple, une rencontre annuelle où les représentants des différents milieux intéressés viennent exposer leurs préoccupations et les résultats de leurs travaux est un moyen d'échange éprouvé pour faire émerger de nouvelles problématiques.

L'un des organismes de la société civile qui travaillent à la promotion et au développement de l'éducation et de la formation des adultes et qui disposent d'une bonne expertise dans la diffusion de l'information, la concertation et l'animation du milieu pourrait être responsable du forum d'échange. L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes et le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, fondé en 1983, sont de ceux-là. La gestion pourrait alors se faire par l'entremise d'un comité de gestion ou d'orientation réunissant des partenaires de différents horizons : milieu de la recherche et de l'enseignement universitaire, milieux de pratique, milieux gouvernementaux, etc. Ce forum travaillerait en lien étroit avec l'instance chargée de la recherche.

Le comité de pilotage suggère que la création d'un forum d'échange table sur les acquis, qu'elle vise ainsi à consolider les moyens existants et évite les dédoublements. Il propose qu'un soutien à ce forum soit intégré au prochain Plan d'action en éducation des adultes et en formation continue, prévu pour 2009-2014, et qu'une somme minimale de 50 000 $ par année soit consacrée à son fonctionnement. Ce soutien de base pourrait avoir un effet de levier intéressant dans la recherche d'autres sources de financement.

Le comité de pilotage estime qu'il faut faciliter la circulation des informations entre les acteurs et prévoir des moyens d'assurer une diffusion rapide des résultats au profit des intervenants, des décideurs et également auprès de la population. L'organisme responsable du forum d'échange en aurait la charge. Les supports électroniques d'échange et de diffusion entre les partenaires et les milieux de pratique en éducation et en formation des adultes, de même qu'à l'intention du grand public, soit sous une forme appropriée aux différents utilisateurs, seraient nécessaires à cet effet. Le résultat des études sur la formation à distance et en ligne, de même que sur les communautés de pratique, pourrait être mis à profit en matière de transfert. D'autres outils innovateurs et le recours à des relayeurs d'information pourraient s'avérer utiles pour susciter une synergie, un achalandage et un impact réel.

D'autres organismes d'intervention du milieu de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que des organismes ayant développé une bonne expertise en matière de transfert ou de vulgarisation pourraient être associés au mandat de diffusion, suivant les besoins.

Actions stratégiques

- À l'intérieur du prochain Plan d'action en éducation des adultes et en formation continue, prévu pour 2009-2014, soutenir à court terme la création d'un forum d'échange en réservant une somme minimale de 50 000 $ par année à son fonctionnement.
- Dans le cadre du forum d'échange, élaborer des moyens d'animation et des outils de diffusion adaptés aux différents utilisateurs.
- Organiser une rencontre annuelle réunissant l'ensemble des acteurs.

5 Le déploiement et le financement de la stratégie

Le comité de pilotage est d'avis que la stratégie devrait être déployée en plusieurs étapes et s'arrimer au prochain plan d'action en éducation des adultes et en formation continue du gouvernement du Québec, prévu pour 2009-2014. À court terme, la mise en œuvre devrait comporter la création de l'action concertée et la mise sur pied du forum d'échange. Quant au mécanisme visant l'organisation de la recherche, il pourrait être créé dans un deuxième temps. Le comité de pilotage recommande que la première démarche soit entreprise conjointement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Ces organismes auraient d'abord pour mandat de susciter la collaboration des organismes susceptibles d'en devenir les bailleurs de fonds. Les ministères et les organismes gouvernementaux intéressés par les questions d'éducation et de formation des adultes, les entreprises, les fondations privées et les organismes associatifs pourraient être au nombre des partenaires à mobiliser.

Actions stratégiques

- Engager les démarches de concertation entre les partenaires pour la création de l'action concertée et du forum d'échange.
- Solliciter la participation d'autres partenaires financiers.
- Définir et créer un mécanisme d'organisation de la recherche.

Annexe 1
Tableau synthèse des objectifs et des actions stratégiques

Objectifs	Actions stratégiques
Renforcer la recherche sur quatre thématiques à fort potentiel d'impact	• Créer un programme d'action concertée d'une durée de dix ans sur les thématiques de recherche retenues, assorti d'un budget annuel de deux millions de dollars. • Dans le cadre de ce programme, prévoir une provision pour le transfert et la diffusion des résultats.
Recourir à une diversité d'approches méthodologiques	Dans le cadre de l'action concertée : • Encourager la diversité des méthodologies, tant dans la collecte que dans l'analyse des données; • Accorder une aide à la formation sur certains outils de collecte et d'analyse parmi les plus exigeants.
Mieux exploiter les banques de données existantes et en développer de nouvelles	• Mettre en commun les banques de données existantes et en faciliter l'accès (repérage, jumelage, anonymisation, traitement, entretien, portail convivial, etc.). • Arrimer ces efforts aux réflexions et aux démarches en cours. • Améliorer le contenu des banques de données administratives existantes du MELS et du MESS. • Développer, au besoin, de nouvelles banques de données sur les pratiques non formelles et extrascolaires.
Apporter un soutien à la relève	• Dans le cadre du programme d'action concertée, réserver une provision pour l'attribution de bourses de deuxième et de troisième cycle, de bourses de formation postdoctorale et de subventions aux chercheurs-boursiers.

Objectifs	Actions stratégiques
Apporter un soutien à la relève (suite)	• Allouer des bourses dans certains créneaux ciblés : histoire de l'éducation et de la formation des adultes, méthodes quantitatives, études longitudinales, reconnaissance des acquis et des compétences, rapport aux savoirs, etc. • Promouvoir un rehaussement de l'offre de cours liés aux méthodes de recherche dans les programmes du baccalauréat qui touchent l'éducation et la formation des adultes. • Définir les conditions favorisant l'intégration de nouveaux professeurs-chercheurs en éducation et en formation des adultes dans les facultés et les départements universitaires.
Se donner des moyens de structurer le champ de la recherche	• Promouvoir la création de postes de professeurs-chercheurs et de programmes de formation universitaire en éducation et en formation des adultes, et favoriser l'intégration d'une perspective d'apprentissage tout au long de la vie dans les programmes pertinents. • Créer une instance visant à organiser le développement de la capacité de recherche, qui assumerait les tâches d'orientation, de concertation, de veille, de suivi et d'animation.
Resserrer les liens entre la recherche, les milieux de l'enseignement universitaire, les milieux de pratique et les décideurs	• À l'intérieur du prochain Plan d'action en éducation des adultes et en formation continue, prévu pour 2009-2014, soutenir à court terme la création d'un forum d'échange en réservant une somme minimale de 50 000 $ par année à son fonctionnement. • Dans le cadre du forum d'échange, élaborer des moyens d'animation et des outils de diffusion adaptés aux différents utilisateurs. • Organiser une rencontre annuelle réunissant l'ensemble des acteurs.

Objectifs	Actions stratégiques
Déployer et financer la stratégie	• Engager les démarches de concertation entre les partenaires pour la création de l'action concertée et du forum d'échange. • Solliciter la participation d'autres partenaires financiers. • Définir et créer un mécanisme d'organisation de la recherche.

Annexe 2
Membres du comité de pilotage

Président

M. Claude Lessard
Professeur
Département d'administration et fondements de l'éducation
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal

Chercheurs

M. Ali Béjaoui
Professeur
Département des relations industrielles
Université du Québec en Outaouais

Mme Rachel Bélisle
Professeure
Département d'orientation professionnelle
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke

M. Sylvain Bourdon
Professeur
Département d'orientation professionnelle
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke

M. Pierre Doray
Professeur
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

M. Frédéric Lesemann
Professeur
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Utilisateurs

M. Daniel Baril
Chargé de projet aux politiques en éducation des adultes
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Mme Johanne Gauthier (jusqu'au 26 mai 2008)
Professionnelle-conseil
Commission des partenaires du marché du travail

Mme Maryse Grenon
Directrice
Service de la formation continue
Collège d'Alma

Mme Isabelle-Line Hurtubise
Conseillère en formation professionnelle et en formation continue
Fédération des commissions scolaires du Québec

Mme Chantal Martel
Conseillère senior aux orientations stratégiques
Direction de la planification et de la coordination sectorielle
Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Observateurs

M. Francesco Arena
Directeur
Direction des études et de la recherche
Conseil supérieur de l'éducation

Mme Marie-Thérèse Duquette
Responsable du développement des actions concertées
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

M. Germain Godbout
Directeur du projet *Perspectives STS*

Mme Mireille Levesque
Chercheure senior
Direction de la recherche
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mme Valérie Saysset
Chef d'équipe
Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conseil de la science et de la technologie

Mme Lise Santerre
Secrétaire générale par intérim
Conseil de la science et de la technologie

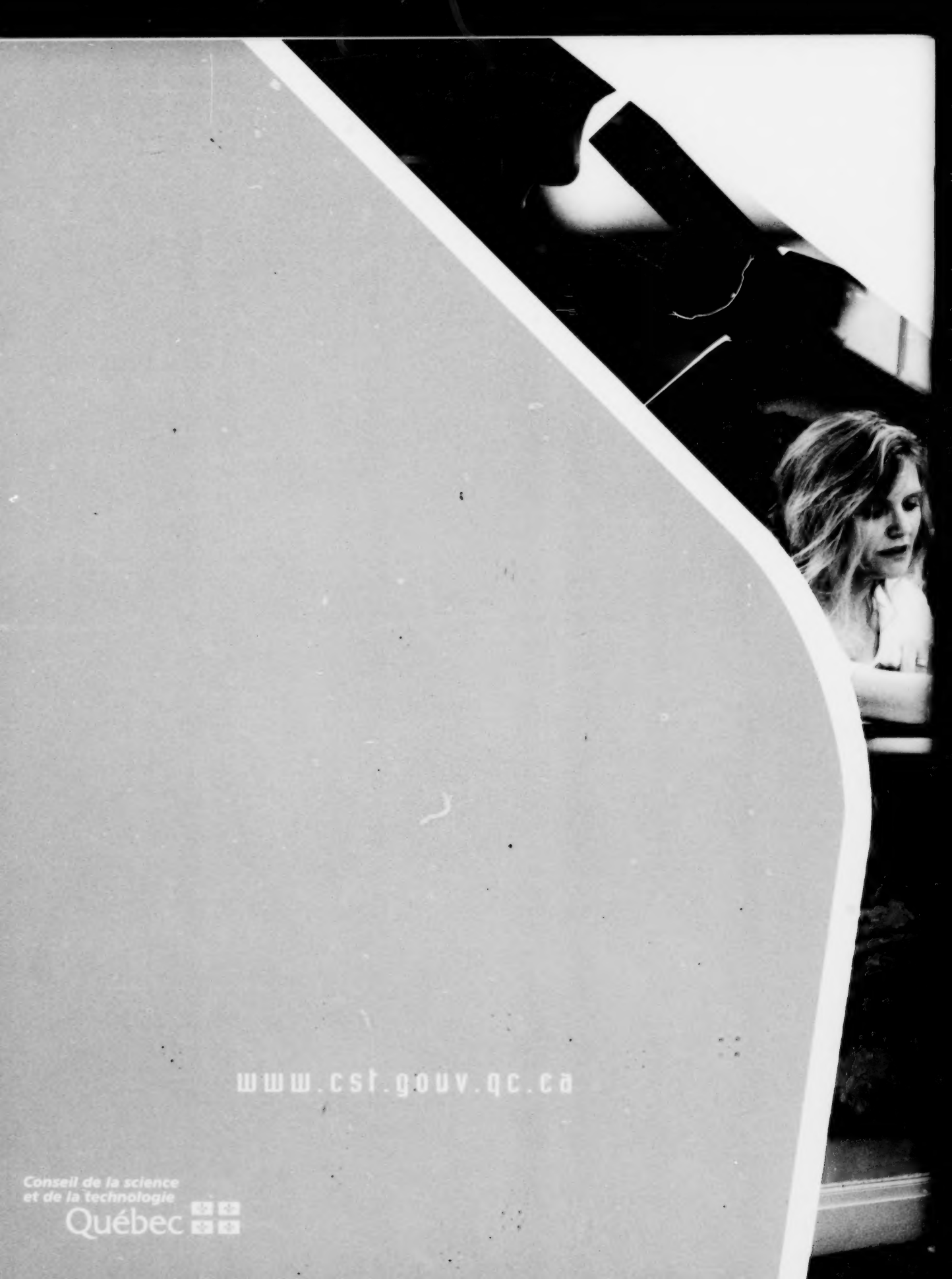

www.cst.gouv.qc.ca

Conseil de la science
et de la technologie
Québec